

Une nouvelle enquête de Trazibule
sur les documents intitulés

**« EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT
EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS »**

Pour l'année 2025

Marseille le 09/12/2025

www.trazibule.fr

EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT EN 2025 EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

Ayant déjà réalisé des recherches sur les rapports concernant les subventions de toutes les associations et étant déçus des statistiques officielles, je me suis livré à quelques recherches en suivant mes propres hypothèses.

Le Bureau de la communication (Direction du Budget - Ministère chargé du Budget et des Comptes publics) m'a transmis ces liens :

- le jaune budgétaire « Effort financier de l'État en faveur des associations » :
https://www.budget.gouv.fr/rechercher?query=associations&field_tags_target_id=&sort_be_f_combine=search_api_relevance_DESC&f%5B0%5D=type%3Adocuments
- L'annexe - Liste des crédits attribués au monde associatif :
<https://www.budget.gouv.fr/documentation/documents-budgetaires/exercice-2024/projet-loi-finances-les/jaunes-budgetaires-2024-plf-2024>

Après un gros travail de reconstitution de tableaux à partir de ces documents dont la présentation interdit toutes statistiques directes, et contenant pas mal d'irrégularités et d'informations incomplètes, j'ai pu mettre sous forme informatique utilisable d'une façon que je crois fiable puisque les totaux affichés correspondent aux totaux calculés.

Une difficulté vient aussi du fait que les associations n'ont pas toujours un nom caractérisant leur domaine d'activité et des recherches complémentaires sont souvent nécessaires car une même association (même Siren) est enregistrée parfois sous des dénominations différentes.

La grande variabilité des abréviations utilisées plus de nombreuses fautes de frappe ne facilitent pas les comparaisons de textes automatiques.

J'ai vérifié ces associations qui portent des noms bizarres, telles que « 1 com 1 » ou « 1.5 » mais aussi j'ai aussi complété par une recherche sur leur numéro Siren celles qui n'étaient pas nommées.

Mais 183 subventions aux associations n'ont pas de numéro SIREN.

En espérant que mes retouches n'aient pas causé d'erreurs... Si vous le souhaitez, je peux vous fournir le fichier nettoyé ainsi que le logiciel qui permet de faire toutes les analyses qui sont exposées dans ce rapport.

Premières réactions

Pour cette année j'ai trouvé 109 503 subventions contre 113 490 l'année pour un total de 11 012 710 371,23 € en légère baisse avec l'année 2023 de 11 770 090 056,50 €.

Donc les subventions baissent en nombre et en montant.

Voici déjà les mieux dotées à plus de 30 millions d'euros !

Il faut aussi savoir que toutes les subventions devraient être légalement enregistrées mais des dérogations restent possibles :

Siret	Association	Total	Nbr
N/A	SOCIO CULT ET SPORTIVE AIDE DETENUS	596 789 303,95 €	596
316344233	UNION NATIONALE DES CARPA	590 337 258,00 €	3
775680309	COALLIA	241 202 587,35 €	175
775672272	CROIX ROUGE FRANCAISE	187 952 576,87 €	717
849813852	OPERATEUR DE COMPETENCES INTERINDUSTRIEL	143 436 332,98 €	20
417752805	FONGECFA TRANSPORT	135 382 269,00 €	1
775684970	ASSOCIATION AUREORE	110 214 222,46 €	70
341062404	GROUPE SOS SOLIDARITES	94 194 915,85 €	157
431968601	FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT	86 921 775,04 €	79
784308249	FONDATION NATIONALE SCIENCES POLITIQUES	76 817 216,88 €	41
317236248	EMMAUS SOLIDARITE	73 947 716,58 €	19
784547507	FRANCE TERRE D'ASILE	70 677 334,80 €	67
775684897	INSTITUT PASTEUR	67 584 702,94 €	41
318732161	CENTRE D'ACTION SOCIALE PROTESTANT	65 957 559,80 €	23
775666704	FRANCE HORIZON	64 153 536,41 €	71
784668717	ASSOCIATION NATIONALE DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE ANRT	64 020 904,05 €	6
853000982	AKTO	59 008 043,58 €	28
353305238	CITES CARITAS	56 844 911,83 €	43
784714008	AFDAS	56 424 581,62 €	20
784263501	FORMIRIS	49 727 495,00 €	2
309065043	UNIFORMATION	49 003 666,01 €	18
882043672	EQUALIS	47 171 694,14 €	23
851296632	ATLAS SOUTENIR LES COMPETENCES	45 015 375,53 €	16
353556319	ALTERALIA	43 191 350,00 €	7
439808379	ENTRAIDE PIERRE VALDO	40 108 864,59 €	36
784362493	FONDS COOPE JEUNESSE EDUCATION POPULAIRE	35 409 001,00 €	4
810158956	ASSOCIATION DE GESTION DU FONDS PARITAIRE NATIONAL	32 600 000,00 €	1
326922879	FORUM REFUGIES	30 802 030,99 €	38

Année 2024

Afin de respecter la loi qui prévoit la présentation des « crédits attribués » sans prévoir d'exception, les cas de suppression concernent les secrets protégés par la loi.

Si vous souhaitez qu'une ligne n'apparaisse pas au jaune, indiquez dans la colonne « liaison » à la suite de ce qui y est déjà : « #S » suivi d'une explication.

file:///C:/Users/Alain/Downloads/1BLF-19-3360_annexe8_jaune_associations.pdf

5 La loi prévoit de lister les « crédits attribués » sans prévoir d'exception. Il s'agit des versements effectués quel qu'en soit le bénéficiaire effectif (qui n'est pas forcément l'association elle-même).

6 Le 2° de l'article L. 311-5 du CRPA énumère les secrets protégés par la loi. En pratique, il faut exclure des associations qui participent aux salons de ventes d'armes (secret commercial pour l'Etat).

7 Les programmes 612, 613 et 614 ne sont pas présents dans ces tableaux car ils ne sont pas gérés dans CHORUS.

(Ces programmes concernent les transports aériens)

Questions :

Grosse surprise ce sont les détenus qui raflent le plus gros montant ! En plus c'est à Nouméa ! En cherchant parmi toutes les subventions celles qui mentionnent le mot <DETENUS> on trouve même 1 526 299 181,22 € en 4519 subv. réparties sur 457 Associations.

Pourquoi L'Unca qui réunit les Carpa créées sous la forme associative par les barreaux, touche plus de 590 millions de subventions ? Est-ce pour compenser les faibles moyens alloués à la justice par l'Etat ?

Coallia qui touche plus de 241 millions exerce aujourd'hui une mission d'intérêt général d'action sociale et médico-sociale, fondé en 1962 par Stéphane Hessel qui souhaitait faciliter le retour au pays des travailleurs migrants africains et malgaches, en leur offrant une formation qualifiante.

Pourquoi une association de transport touche près de 135,4 millions ?

Pourquoi, malgré la laïcité promulguée en France, une association qui affiche dans son nom sa religion protestante « Centre d'action sociale protestant » peut-elle encaisser près de 65,5 millions en 23 subventions alors que la loi laïcité interdit de financer les cultes ?

FORMIRIS, « fédération des associations pour la formation et la promotion professionnelles dans l'enseignement catholique » touche 49,7 millions ? Existe-t-il moins de catholiques que de protestants en France ?

En fin de liste on trouve des montants très faibles :

Pourquoi 3 associations sont mentionnées avec une subvention égale à zéro ?

Pourquoi 12 associations touchent une subvention inférieure à 10 euros le coût des écritures comptables du donneur comme du receveur dépasse largement le montant impliqué ?

Mais comme les années précédentes des associations multiplient leurs structures sous plusieurs N° de Siren ce qui additionne leurs subventions, ou touches des subventions répétitives sur l'année. Mais les données ne mentionnant pas la date de versement, cela peut être soit des versements périodiques soit une possible double saisie d'une même subvention, mais je pense que le programme Chorus qui enregistre ces versements a du prévoir ce genre d'erreur.

Répartition par programmes

Je trouve choquant que l'enseignement privé rassemble le 5^{ème} plus gros montant avec 709 639 671,88 € pour 5 506 subventions, alors que l'Enseignement scolaire public du second degré ne touche que 44 678 446,85 € pour 961 subv. Plus 25 355 367,00 € pour 964 subv. La disproportion des montants et du nombre de subventions me paraît contraire à l'esprit républicain.

Le chiffre de 165 977 992,81 € pour l'administration pénitentiaire avec 3007 subventions ne me semble pas être très logique.

Que le thème jeunesse et vie associative rassemble le plus grand nombre de subventions 20 030 me paraît très logique, suivi de la « politique de la ville » avec 11392 subventions

Mais est-ce que l'armée qui dispose d'un budget considérable a en plus besoin de tout cela ?

Association	Euros	Nombre
212 Soutien de la politique de la défense	33 055 909,48	897
169 Reconnaissance et réparation en faveur du monde	28 832 264,85	468
178 Préparation et emploi des forces	21 243 187,77	1198
144 Environnement et prospective de la politique de	11 428 093,59	121
146 Equipement des forces	3 378 094,87	87
901 Approvisionnement de l'État et des forces armées	2 312 192,61	62
	67 193 833,69	1936

Ces valeurs me semblent très élevées.

Mais pourquoi aussi la justice a-t-elle reçu 12 fois plus ?

Association	Euros	Nombre
101 Accès au droit et à la justice	713 241 572,11	824
166 Justice judiciaire	244 998 723,17	1831
182 Protection judiciaire de la jeunesse	212 873 740,73	2746
310 Conduite et pilotage de la politique de la justice	25 569 970,40	554
	1 196 684 006,41	5955

Il me semble que l'octroi de subventions permet de compléter des budgets que les élus jugent insuffisants.

Programme	Euros	nombre
177 Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes	1 325 758 476,38	2979
216 Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	1 054 169 890,00	4501
304 Inclusion sociale et protection des personnes	894 072 758,68	3812
101 Accès au droit et à la justice	713 241 572,11	824
139 Enseignement privé du premier et du second degrés	709 639 671,88	5506
103 Accompagnement des mutations économiques et développement	538 116 764,70	1149
147 Politique de la ville	465 545 558,87	11392
143 Enseignement technique agricole	376 334 878,13	1448
303 Immigration et asile	372 908 394,73	629
102 Accès et retour à l'emploi	352 291 199,37	1401
163 Jeunesse et vie associative	349 974 152,57	20030
104 Intégration et accès à la nationalité française	275 698 799,70	1620
166 Justice judiciaire	244 998 723,17	1831
361 Culture	218 813 117,07	6427
182 Protection judiciaire de la jeunesse	212 873 740,73	2746
209 Solidarité à l'égard des pays en développement	185 541 301,74	2667
131 Création (culture)	177 884 103,28	3622
107 Administration pénitentiaire	165 977 992,81	3007
362 Plan de relance Écologie	153 966 948,44	1495
129 Coordination du travail gouvernemental	153 742 496,05	1578
198 Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres	146 205 491,00	2
137 Égalité entre les femmes et les hommes	123 227 698,73	1509
363 Plan de relance Compétitivité	103 862 076,59	1352
172 Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	95 424 619,10	270
214 Soutien de la politique de l'éducation nationale	88 516 806,59	1579
176 Police nationale	83 055 630,57	1078
232 Vie politique, culturelle et associative	67 872 475,46	60
364 Plan de relance Cohésion	66 891 270,20	762
218 Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	62 616 435,16	666
150 Formations supérieures et recherche universitaire	62 285 430,36	204
354 Administration territoriale de l'Etat	61 667 560,50	2005
112 Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territ	60 352 419,75	1227
113 Paysages, eau et biodiversité	56 995 863,05	1148
135 Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	52 308 504,45	590
175 Patrimoines	52 201 013,90	1332
111 Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	46 902 292,90	159
141 Enseignement scolaire public du second degré	44 678 446,85	961
123 Conditions de vie outre-mer	38 129 258,42	702
206 Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	35 937 873,69	577
219 Sport	35 416 775,40	1621
185 Diplomatie culturelle et d'influence	34 678 472,84	243
212 Soutien de la politique de la défense	33 055 909,48	897
230 Vie de l'élève	32 133 739,51	995
203 Infrastructures et services de transports	28 886 556,68	486
169 Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant	28 832 264,85	468
180 Presse et médias	28 121 226,00	837
215 Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	27 807 199,83	325
302 Facilitation et sécurisation des échanges	27 483 022,32	322
217 Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développe	26 105 436,27	885
310 Conduite et pilotage de la politique de la justice	25 569 970,40	554
140 Enseignement scolaire public du premier degré	25 355 367,00	964
776 Recherche appliquée et innovation en agriculture	24 434 820,82	38
624 Pilotage et ressources humaines	23 489 528,99	25
142 Enseignement supérieur et recherche agricoles	22 000 276,06	36
178 Préparation et emploi des forces	21 243 187,77	1198
224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	19 360 491,69	468
181 Prévention des risques	18 574 839,16	435
124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de	17 069 043,32	315
105 Action de la France en Europe et dans le monde	16 689 838,21	176
174 Énergie, climat et après-mines	16 089 396,80	115
152 Gendarmerie nationale	15 049 456,21	723
134 Développement des entreprises et régulations	14 979 226,50	171
207 Sécurité et éducation routières	13 778 798,00	1019
204 Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	13 066 747,19	134
156 Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local	12 118 552,96	805
144 Environnement et prospective de la politique de défense	11 428 093,59	121
305 Stratégie économique et fiscale	11 165 300,10	149
155 Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du	10 173 267,58	343
148 Fonction publique	9 891 844,94	263
109 Aide à l'accès au logement	8 208 771,02	112
231 Vie étudiante	7 675 229,19	51
159 Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique	6 948 409,03	352
161 Sécurité civile	6 587 012,40	95
775 Développement et transfert en agriculture	6 143 473,03	26
334 Livre et industries culturelles	5 414 161,99	139
138 Emploi outre-mer	3 545 512,86	104
146 Equipement des forces	3 378 094,87	87
902 prestations de maintenance aéronautique réalisées par le Service	3 102 658,19	39
613 Soutien aux prestations de l'aviation civile	2 728 791,06	44
162 Interventions territoriales de l'Etat	2 364 047,82	68
901 Approvisionnement de l'État et des forces armées en produits pétr	2 312 192,61	62
119 Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs grouper	2 145 000,70	39
614 Transports aériens, surveillance et certification	2 116 737,33	24
157 Handicap et dépendance	2 018 068,15	71
220 Statistiques et études économiques	1 867 952,45	89
149 Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, d	1 598 488,95	65
205 Affaires maritimes	1 508 977,16	102
164 Cour des comptes et autres juridictions financières	1 384 804,43	80
349 Fonds pour la transformation de l'action publique	1 231 658,67	49
424 Financement des investissements stratégiques	1 080 361,00	3
623 Edition et diffusion	1 057 472,54	8
165 Conseil d'Etat et autres juridictions administratives	964 365,81	89
359 Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022	678 633,36	22
723 Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'Etat	397 496,14	22
357 Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitai	387 119,61	15
114 Appels en garantie de l'Etat (crédits évaluatifs)	351 794,86	1
151 Français à l'étranger et affaires consulaires	257 368,00	17
192 Recherche et enseignement supérieur en matière économique et i	246 763,35	2
348 Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux mu	210 760,30	5
751 Structures et dispositifs de sécurité routière	199 448,30	9
190 Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et d	166 822,80	4
308 Protection des droits et libertés	130 130,36	13
612 Navigation aérienne	77 000,00	2
907 Opérations commerciales des domaines	66 881,47	8
912 Cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire	16 840,53	5
352 Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'Etat	10 266,94	2
335 Conseil supérieur de la magistrature	445,60	1
Totaux	11 012 710 371,23	109 503,00

Associations fermée mais subventionnées !

Une recherche sur les 153 associations déclarées fermées, révèle qu'elles ont reçu 23 836 095,04 € en 264 subventions. Pourquoi donc accorderait-on des fonds à des structures qui ne sont plus actives ?

C'est d'autant plus surprenant en faisant une recherche au hasard sur certaines d'entre elles par exemple : « FOYER OBERHOLZ EDUC SURVEILLEE » déclare être fermée d'après Informations juridiques depuis 2019 ! Alors où vont ces fonds 2 760 373,34 € en 2 subventions ?

Référence <https://www.pappers.fr/entreprise/foyer-oberholz-educ-surveilee-778737296>

Idem pour ARACT NOUVELLE AQUITAINE qui touche 803 000,00 € en 7 subventions alors qu'elle est fermée depuis le 31/12/2022

Référence <https://www.pappers.fr/entreprise/aract-nouvelle-aquitaine-824401640>

Et encore 570 235,39 € pour ASSOCIATION FAMILIALE LYCEE DE L ERDRE en 4 subventions fermée depuis 01/04/2018

Référence

<https://www.pappers.fr/recherche?q=ASSOCIATION%20FAMILIALE%20LYCEE%20DE%20L%20ERDRE>

De même on donne 512 482,92 € en 2 subventions pour ORGAN GESTION ENS CATHO SAINT ADJUTOR fermée depuis le 29/08/2022

Référence

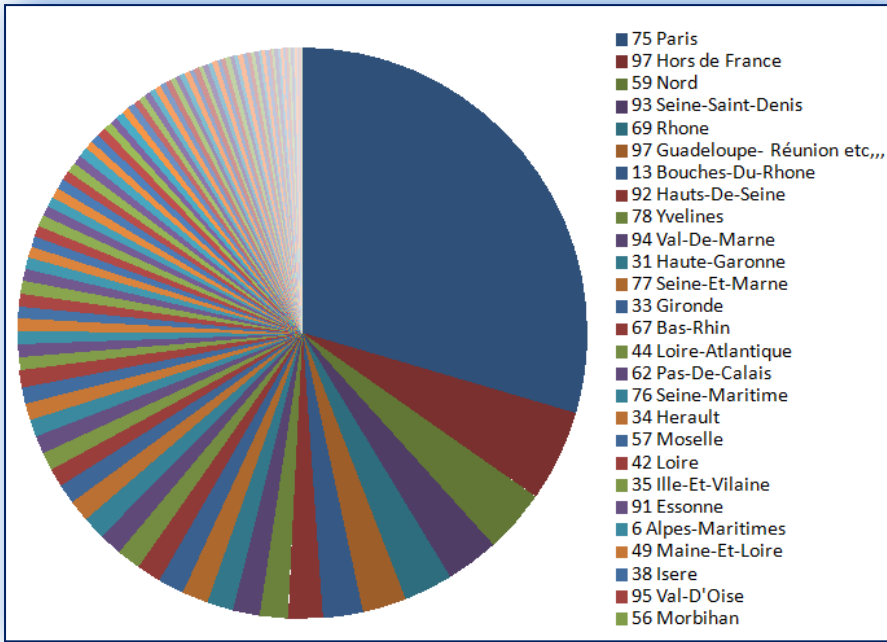
<https://www.pappers.fr/recherche?q=ORGAN+GESTION+ENS+CATHO+SAINT+ADJUTOR>

Pour pratiquement toutes mes recherches je tombe sur la même situation étrange :

Sans explications on pourrait vraiment soupçonner un détournement de fond de plus de 23 millions !

Dénomination	Montant	Nbr_Sub
FOYER OBERHOLZ EDUC SURVEILLEE	2 760 373,34 €	2
ASSOCIATION REVIVRE	2 498 423,00 €	6
ACCUEIL SOLIDARITE DE L AGGLOMERATION D ELBEUF	862 567,00 €	1
ASS D HEBERGEMENT LES 2 RIVES	851 425,65 €	6
ARACT NOUVELLE AQUITAINE	803 000,00 €	7
REGIONALE POUR L AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL EN REGION LANGUEDOC RO	620 460,00 €	6
CTRE INVESTIGATION ET ACTION EDUCATIVE	610 680,00 €	1
ASSO DE GESTION INSTITUTION STE CLOTILDE	576 220,94 €	3
ASSOCIATION FAMILIALE LYCEE DE L ERDRE	570 235,39 €	4
OGEC JEANNE D ARC SAINT ASPAIS	564 990,93 €	5
ASSO DE GESTION INSTIT LA PROVIDENCE	560 686,42 €	2
ORGAN GESTION ENS CATHO SAINT ADJUTOR	512 482,92 €	2
ATELIER DES ORMEAUX	511 234,72 €	7
ASSOCIATION DYNAMIQUE EMPLOI	507 662,00 €	1
ARACT AUVERGNE RHONE ALPES	496 610,00 €	3
DE PREFIGURATION DU CENTRE NATIONAL DU COSTUME DE SCENE ET DE LA SCENOGRAPHIE	494 873,00 €	1
SOLIHA AIS DOUBS COTE D OR	468 902,84 €	2
ARACT NORMANDIE	453 980,00 €	4
ASS 2EME CHANCE SUD SEINE ET MARNE	453 469,00 €	1
ARACT BOURGOGNE FRANCHE COMTE	450 342,25 €	4
OGEC ST BONNET	414 492,13 €	2
OGEC STE MARIE SAINT VINCENT	387 511,81 €	2
ASSOCIATION REGIONALE POUR L AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL GRAND EST	371 100,00 €	3
etc...		

Subventions par départements



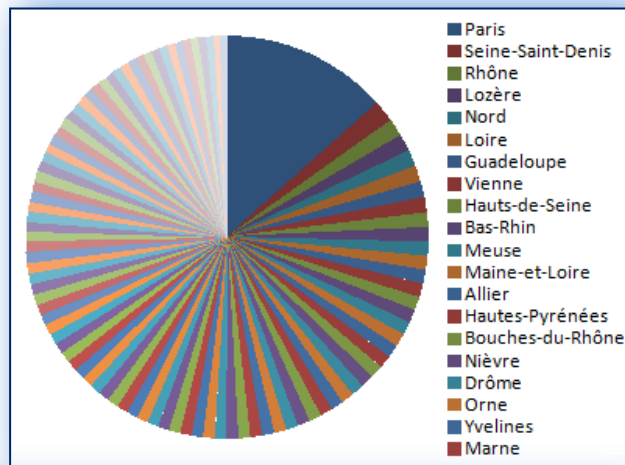
75	Paris	3 253 387 642,63
97	Hors de France	571 702 971,11
59	Nord	393 744 276,14
93	Seine-Saint-Denis	332 081 561,37
69	Rhone	306 461 523,22
97	Guadeloupe- Réunion etc.,,	273 303 162,75
13	Bouches-Du-Rhone	250 017 987,28
92	Hauts-De-Seine	216 966 295,75
78	Yvelines	173 717 185,89
94	Val-De-Marne	166 341 587,19
31	Haute-Garonne	164 476 689,97
77	Seine-Et-Marne	163 475 492,01
33	Gironde	162 470 316,82
67	Bas-Rhin	152 441 816,13
44	Loire-Atlantique	149 233 078,42
62	Pas-De-Calais	143 811 779,41
76	Seine-Maritime	143 532 770,60
34	Herault	134 390 511,62
57	Moselle	123 664 178,35
42	Loire	114 449 315,58
35	Ille-Et-Vilaine	112 415 798,30
91	Essonne	111 682 290,92
6	Alpes-Maritimes	107 301 145,95
49	Maine-Et-Loire	104 793 222,12
38	Isere	100 492 740,26
95	Val-D'Oise	98 068 519,89
56	Morbihan	85 072 129,15
54	Meurthe-Et-Moselle	82 216 154,01
60	Oise	80 430 865,62
29	Finistere	79 797 168,07
30	Gard	79 100 964,57
63	Puy-De-Dome	78 133 167,96
14	Calvados	76 555 047,17
83	Var	74 385 888,93
68	Haut-Rhin	72 799 330,07
64	Pyrenees-Atlantiques	72 445 556,89
74	Haute-Savoie	67 425 812,54
51	Marne	66 815 979,58
45	Loiret	66 021 310,24
17	Charente-Maritime	65 784 371,07
85	Vendee	64 213 974,83
26	Drome	62 526 156,59
21	Cote-D'Or	61 431 753,55
86	Vienne	61 375 243,87
80	Somme	61 308 792,64
25	Doubs	58 461 064,99
37	Indre-Et-Loire	57 300 669,05
72	Sarthe	57 265 771,62
1	Ain	53 676 423,91
22	Cotes-D'Armor	53 500 727,11
84	Vaucluse	52 188 640,79
2	Aisne	49 333 609,46
66	Pyrenees-Orientales	47 456 844,69
27	Eure	46 096 309,59
71	Saone-Et-Loire	43 859 549,15
3	Allier	42 048 492,29
73	Savoie	40 654 736,96
87	Haute-Vienne	38 815 316,77
24	Dordogne	38 719 326,04
50	Manche	36 450 330,87
88	Vosges	34 806 247,43
47	Lot-Et-Garonne	34 572 863,63
11	Aude	33 701 051,52
61	Orne	33 211 930,99
10	Aube	31 542 048,79
16	Charente	31 361 770,81
81	Tarn	31 148 983,27
53	Mayenne	30 234 656,07
79	Deux-Sevres	29 288 718,58
8	Ardennes	29 098 581,99
28	Eure-Et-Loir	29 008 686,19
65	Hauts-Pyrenees	28 842 473,68
7	Ardeche	28 412 233,91
41	Loir-Et-Cher	28 282 616,04
40	Landes	27 968 407,69
18	Cher	27 939 607,54
12	Aveyron	26 952 215,33
82	Tarn-Et-Garonne	25 475 384,41
98	Monaco Wallis Polynesie etc	25 427 258,52
58	Nievre	24 414 849,73
55	Meuse	23 642 481,38
39	Jura	23 365 792,25
43	Haute-Loire	22 005 657,03
89	Yonne	21 928 029,31
70	Haute-Saone	21 770 652,21
32	Gers	18 861 501,31
19	Correze	18 835 100,69
36	Indre	18 687 525,69
4	Alpes-De-Haute-Provence	18 242 273,56
46	Lot	17 811 333,43
52	Haute-Marne	16 951 770,79
9	Ariege	15 769 286,26
15	Cantal	14 496 290,45
28	Haute-Corse	13 157 184,41
90	Territoire de belfort	12 915 497,31
48	Lozere	12 020 774,80
2A	Corse-Du-Sud	11 124 985,05
23	Creuse	10 738 303,37
5	Hauts-Alpes	10 604 005,49

Il est évident que la région parisienne se taille la plus grande part, mais les sièges parisiens des grandes associations sont peut-être la cause de cette disproportion.

Par contre que les associations domiciliées hors de France arrivent en seconde place est très étonnant.

Parmi les mal lotis, Corse, Haute Alpes, Ariège, Lozère, Creuse, Cantal...

Mais si on regarde combien sont versé par nombre d'habitants, à part l'exception, parisienne due à la présence des siège sociaux, la répartition reste très homogène. Variant de



Département	€ par habitant	Département	€ par habitant	Département	€ par habitant	Département	€ par habitant
Paris	1525,18	Seine-Maritime	114,29	Gironde	98,17	Finistère	86,58
Seine-Saint-Denis	199,01	Seine-et-Marne	113,67	Gers	98,01	Loir-et-Cher	86,10
Rhône	161,83	Meurthe-et-Moselle	112,24	Pyénées-Orientales	97,39	Indre	86,03
Lozère	157,10	Hérault	111,82	Alpes-Maritimes	97,20	Ardèche	85,73
Nord	150,79	Morbihan	110,67	Oise	97,04	Essonne	85,01
Loire	148,82	Alpes-de-Haute-Provence	109,84	Haute-Loire	96,82	Ain	80,94
Guadeloupe	143,63	Calvados	109,27	Tarn-et-Garonne	96,73	Haute-Savoie	80,13
Vienne	139,68	Somme	108,27	Vosges	96,50	Saône-et-Loire	79,85
Hauts-de-Seine	132,68	Ardennes	108,23	Loiret	96,44	Tarn	79,14
Bas-Rhin	132,25	Doubs	106,86	Aveyron	96,38	Corrèze	78,55
Meuse	129,96	Gard	104,56	Haut-Rhin	94,90	Isère	78,21
Maine-et-Loire	127,06	Pyénées-Atlantiques	104,53	Indre-et-Loire	93,60	Deux-Sèvres	78,19
Allier	125,57	Haute-Vienne	104,43	Dordogne	93,59	Val-d'Oise	78,04
Hautes-Pyrénées	124,88	Lot-et-Garonne	104,38	Aisne	93,53	Eure	76,96
Bouches-du-Rhône	121,55	Loire-Atlantique	102,37	Cher	93,26	Hautes-Alpes	75,22
Nièvre	120,62	Ille-et-Vilaine	102,35	Haute-Saône	92,92	Manche	73,56
Drôme	120,37	Ariège	102,00	Creuse	92,81	Haute-Corse	71,25
Orne	119,91	Lot	101,81	Territoire de Belfort	92,48	Corse-du-Sud	68,28
Yvelines	119,28	Aube	101,31	Vaucluse	92,44	Var	67,91
Marne	118,20	Sarthe	101,17	Savoie	91,88	Eure-et-Loir	67,26
Puy-de-Dôme	117,98	Cantal	100,51	Vendée	91,81	Landes	66,12
Moselle	117,78	Charente-Maritime	99,46	Jura	90,37	Yonne	65,77
Val-de-Marne	117,53	Haute-Marne	99,11	Aude	89,62		
Côte-d'Or	114,72	Mayenne	98,83	Charente	89,38		
Haute-Garonne	114,67	Pas-de-Calais	98,40	Côtes-d'Armor	88,30		

Répartition par programmes

Priorité aux aides sociales.

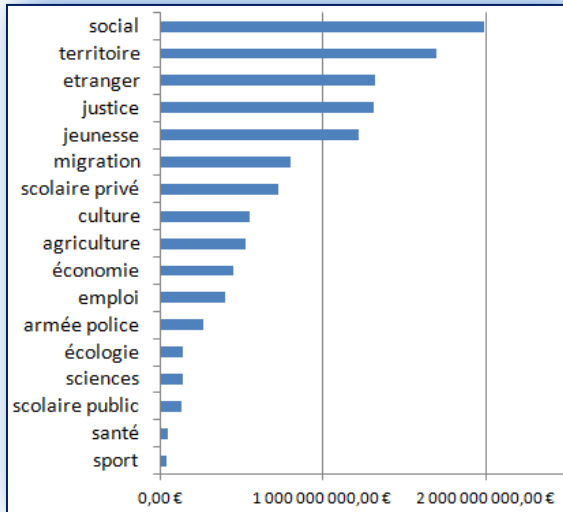
Puis cette aide aux pays en voie de développement, complété encore par le poste 209 « Solidarité à l'égard des pays en développement » qui, ensemble consomment 11,03 % de toutes les subventions.

Ensuite viennent l'aide sociale, la vie associative, justice, etc...

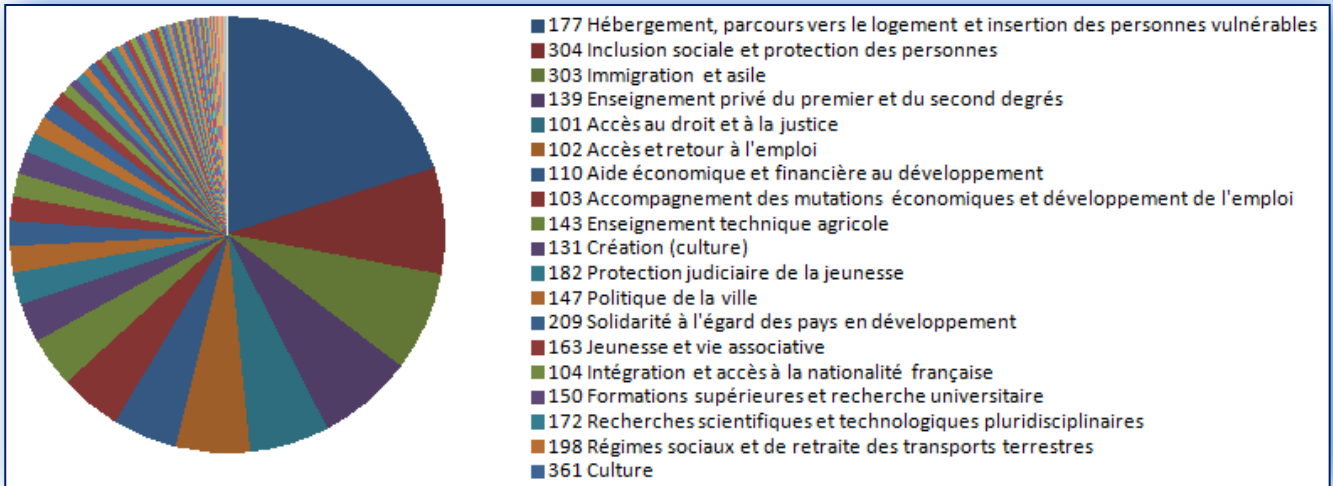
Le fait que l'enseignement privé (en général confessionnel) arrive en 6^{ème} position avec 720,25 millions dans un pays qui se veut laïque, me semble grave.

En tout cas les questions écologiques semblent loin d'être prioritaires (31^{ème} et 47^{ème} position).

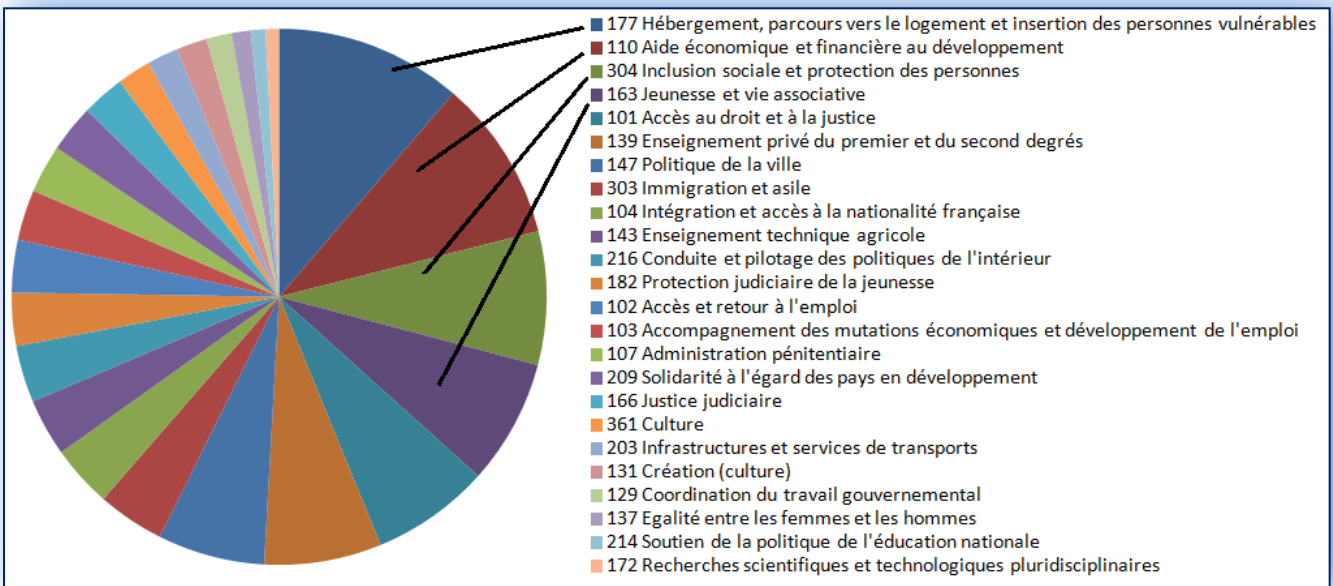
Un regroupement par thème (choix intuitif à partir des dénomination des postes, je précise) donne cette répartition qui suggère les priorités de ces subventions.



Programmes	Total subv.	Nbr.subv.
177 Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	1 158 600 513,36	2 966
110 Aide économique et financière au développement	1 004 021 992,85	1
304 Inclusion sociale et protection des personnes	826 695 662,12	3 928
163 Jeunesse et vie associative	775 059 296,46	27 136
101 Accès au droit et à la justice	735 703 948,41	865
139 Enseignement privé du premier et du second degrés	720 248 681,50	5 663
147 Politique de la ville	664 713 292,46	12 575
303 Immigration et asile	415 446 244,02	573
104 Intégration et accès à la nationalité française	384 279 025,04	1 599
143 Enseignement technique agricole	356 519 692,37	1 280
216 Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	351 976 844,92	3 236
182 Protection judiciaire de la jeunesse	329 586 453,50	2 592
102 Accès et retour à l'emploi	325 993 603,43	1 267
103 Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	312 657 387,19	1 098
107 Administration pénitentiaire	298 244 471,75	3 615
209 Solidarité à l'égard des pays en développement	293 798 019,00	330
166 Justice judiciaire	267 689 514,50	1 998
361 Culture	207 647 734,56	6 791
203 Infrastructures et services de transports	193 579 734,28	412
131 Création (culture)	191 578 653,67	3 640
129 Coordination du travail gouvernemental	156 989 448,43	1 390
137 Egalité entre les femmes et les hommes	117 773 141,14	1 475
214 Soutien de la politique de l'éducation nationale	92 031 465,86	1 658
172 Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	83 431 646,45	246
218 Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	81 948 758,00	773
144 Environnement et prospective de la politique de défense	71 110 152,23	97
232 Vie politique, culturelle et associative	66 281 686,43	39
141 Enseignement scolaire public du second degré	64 768 771,91	1 050
362 Plan de relance Écologie	59 495 548,55	747
150 Formations supérieures et recherche universitaire	57 983 351,80	205
113 Paysages, eau et biodiversité	55 252 535,30	772
178 Préparation et emploi des forces	51 030 816,74	1 382
111 Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	49 810 076,24	1 67
354 Administration territoriale de l'Etat	45 428 525,75	1 684
112 Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	39 006 663,45	813
135 Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	38 811 739,59	533
219 Sport	38 419 938,24	1 608
134 Développement des entreprises et régulations	36 330 389,30	220
156 Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local	34 428 278,02	1 030
161 Sécurité civile	32 142 736,31	224
231 Vie étudiante	30 744 409,95	128
224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	29 313 647,35	644
169 Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant	29 149 149,38	331
175 Patrimoines	27 734 304,26	1 343
180 Presse et médias	27 170 774,36	800
212 Soutien de la politique de la défense	24 963 092,47	675
217 Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité	24 950 442,52	947
230 Vie de l'élève	24 497 656,25	958
206 Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	23 664 817,97	504
164 Cour des comptes et autres juridictions financières	23 660 572,51	74
176 Police nationale	23 398 578,92	1 103
142 Enseignement supérieur et recherche agricoles	23 254 825,48	36
364 Plan de relance Cohésion	22 273 277,71	225
181 Prévention des risques	21 379 123,90	326
174 Énergie, climat et après-mines	19 754 732,41	125
215 Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	19 344 079,38	352
205 Affaires maritimes	18 421 371,45	218
155 Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	18 294 509,78	347
207 Sécurité et éducation routières	16 504 372,21	1 149
124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la famille	16 225 414,50	151
146 Equipement des forces	15 960 187,32	143
185 Diplomatie culturelle et d'influence	15 580 550,37	287
152 Gendarmerie nationale	15 294 476,18	670
775 Développement et transfert en agriculture	14 741 552,07	34
148 Fonction publique	13 538 693,48	325
305 Stratégie économique et fiscale	12 267 887,23	143
149 Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture	12 237 437,28	51
105 Action de la France en Europe et dans le monde	11 266 822,01	227
140 Enseignement scolaire public du premier degré	10 471 513,41	992
159 Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie	10 027 422,82	414
302 Facilitation et sécurisation des échanges	9 961 149,83	257
310 Conduite et pilotage de la politique de la justice	9 490 401,55	575
109 Aide à l'accès au logement	6 422 435,67	94
723 Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'Etat	5 912 100,78	21
204 Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	4 941 525,33	92
157 Handicap et dépendance	4 909 898,04	102
776 Recherche appliquée et innovation en agriculture	4 529 771,49	18
380 Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	4 258 293,53	50
334 Livre et industries culturelles	3 835 512,91	203
613 Soutien aux prestations de l'aviation civile	3 616 966,57	46
902 Exploitations industrielles des ateliers aéronautiques de l'Etat	3 441 897,29	94
162 Interventions territoriales de l'Etat	2 807 725,12	60
119 Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements	1 967 512,75	23
349 Fonds pour la transformation de l'action publique	1 963 649,74	55
138 Emploi outre-mer	1 798 804,61	96
363 Plan de relance Compétitivité	1 741 803,81	31
624 Pilotage et ressources humaines	1 698 550,17	10
123 Conditions de vie outre-mer	1 259 432,35	16
907 Opérations commerciales des domaines	985 849,45	23
165 Conseil d'Etat et autres juridictions administratives	858 441,13	76
623 Edition et diffusion	813 131,58	22
614 Transports aériens, surveillance et certification	499 125,00	23
151 Français à l'étranger et affaires consulaires	416 420,00	29
382 Soutien aux associations de protection animale et aux refuges	302 385,70	11
348 Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants	291 976,95	15
190 Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durable	276 702,76	2
612 Navigation aérienne	139 000,00	5
220 Statistiques et études économiques	113 229,03	11
192 Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	102 929,25	3
352 Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'Etat	44 237,96	2
308 Protection des droits et libertés	40 497,70	13
901 Approvisionnement de l'Etat et des forces armées en produits pétroliers, biens et services	39 540,07	9
912 Cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire	7 093,32	3

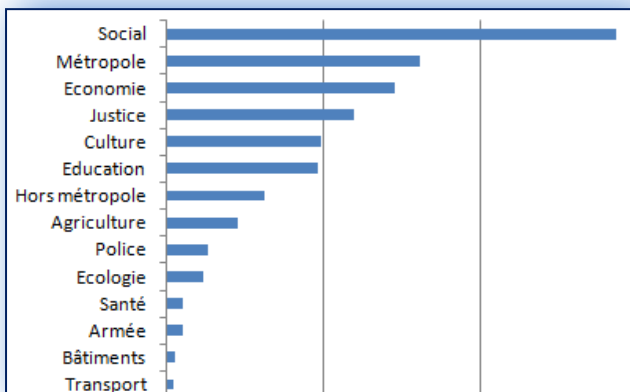


A comparer avec la répartition des années précédentes :



La culture régresse mais la création culturelle progresse, le retour à l'emploi et l'aide économique progresse, la jeunesse et la vie associative régressent.

En réalisant un regroupement par thèmes des différents postes budgétaires (choix intuitif à partir des dénominations des postes, je précise) je trouve ce résultat :



Transport	48 696 308,53
Bâtiments	52 983 642,36
Armée	103 352 401,36
Santé	103 508 507,75
Ecologie	237 068 247,76
Police	270 670 091,99
Agriculture	458 319 136,82
Hors métropole	622 174 131,93
Education	970 531 454,73
Culture	991 724 899,33
Justice	1 199 180 593,14
Economie	1 461 556 633,38
Métropole	1 616 297 121,64
Social	2 876 647 200,51

L'écologie reste parmi les choix les moins prioritaires.

Analyse de vocabulaire

Méthodologie

Une formule de recherche appliquée à toutes les données choisies pour chaque subvention sélectionne celles acceptées et cumule les résultats en montant et nombre de subventions.

Exemple : < GENE> accepte toutes les mentions contenant les chaînes de caractères « génétique » ou « gênant » mais exclu le terme « antigène » à cause de l'espace inscrit avant « gène ». Plusieurs thèmes peuvent être simultanément testés par les fonctions « ou » « et » mais en excluant les cas où un terme serait présent avec la fonction « pas ». La présence très fréquente d'abréviations complique la recherche, il faut donc souvent vérifier les textes réels pour vérifier la validité de la formule.

Ainsi pour trouver les subventions du ministère des finances aux restaurants la formule donne : (< FINANCE> pas (< FINANCER> ou < FINANCEMENT>)) et (< RESTAU > ou < RESTAURANT>)
Ainsi « finances » ou « finance » est accepté, et « financier » ou « restauration » sont refusés mais l'abréviation « resau » est acceptée mais l'abréviation « fina » pour finance n'est pas acceptée, d'ailleurs un « COMITE GESTION RESTAURANT FINA » (association qui a touché 130 900,88 € en 6 subv.) existe et n'est pas comptabilisé, d'ailleurs je n'ai pas trouvé de lien avec ou non le personnel des finances.

La recherche peut porter sur la dénomination et/ou commentaires de la subvention, et s'appliquer sur le fichier détaillé ou regroupé par Siren ou par nom. D'où les mentions : (DT) (D= fichier détaillé donc non regroupé, S=regroupé par Siren, N=regroupé par nom, G regroupé par nom et par Siren, T= tout donc dénomination et commentaires, C=commentaires, D=Dénomination).

D Aucun regroupement n'est fait sur les seuls noms de subventions
N le regroupement est fait sur le nom seulement
S le regroupement est fait sur le SIREN seulement
G le regroupement est fait sur le nom et le SIREN

D la recherche porte sur le nom de l'association (dénomination)
C la recherche porte sur l'objet de la subvention (commentaire)
T la recherche porte sur le nom de l'association et le commentaire (tous les textes)

Observations des subventions aux finances publiques

J'écrivais dans mon enquête précédente sur ce thème :

« Parmi les premières associations servies, ce qui m'avait surpris en 2017 était le nombre d'associations liées au ministère des finances qui raflaient les plus grosses subventions qu'en est-il en xxx ?

<FINANCES> : 28 866 610,36 € en 153 subv. pour 41 Ass. dont <FINANCES PUBLIQUES> : 6 136 624,66 € en 77 subv. pour 17 Ass. (GN) »

Pour cette année où en est-on ?

<FINANCES> : 24 774 110,19 € en 170 subv. pour 43 Ass. (GT) <FINANCES PUBLIQUES> : 3 162 955,10 € en 88 subv. pour 17 Ass. (GT)

Même si ces subventions baissent un peu Je ne crois pas que les fonctionnaires du ministère des finances soient parmi les moins payés, pourquoi alors ajouter en plus 43 associations différentes pour leur octroyer près de 24,8 millions d'aides ?

Par rapport à eux les Restau du cœur touchent nettement moins alors qu'ils en auraient nettement plus besoin <RESTAU DU COEUR> : 986 875,12 € en 1 subv. pour 1 Ass. (GT)

En légère baisse par rapport aux études précédentes (1 055 649,83 €).

Finalement on distribue deux fois moins aux Restau du cœur qu'aux restaurants des salariés des finances publiques !

<FINANCES> et <RESTAU> : 2 132 480,38 € en 111 subv. pour 24 Ass. (GT)

Mais peut-être pour mieux dissimuler ces subventions, les associations des finances formulent leur dénomination autrement ou usent d'abréviations : Services fiscaux, ou Centre des impôts alors en cumulant ces termes on trouve :

<FINANCES> ou <IMPOT> ou <FISCA> ou <FINAN > ou <DOUANES> : 70 743 649,77 € en 679 subv. pour 224 Ass. (GT) Cela représente quand même 0,64% de toutes les subventions !

Mais d'une façon générale les ministères restent généreux avec leurs propres personnels mais la recherche reste compliquée par l'utilisation d'abréviations alors ces données sont peu précises :

Exemples :

<RESTAURANT> et <ADMINIS> : 11 105 986,68 € en 469 subv. pour 75 Ass. (GT)

Plus de onze millions pour subventionner les restaurants des administrations !

<MINISTERE> : 9 684 640,21 € en 101 subv. pour 62 Ass. (GT)

<POLICE> : 5 108 556,13 € en 202 subv. pour 141 Ass. (GT)

<ADMINIS> : 72 586 127,26 € en 966 subv. pour 161 Ass. (GT)

< PERSONNEL MINISTERE> : 118 126,05 € en 3 subv. (DD)

Plus précisément : <SOUTIEN AU PERSONNEL DU MINISTERE> : 64 800,00 € en 5 subv. (DT)

Essayons de voir quels ministères sont les plus généreux

(< MINIS> et < INTERI>) ou < POLICE> ou < GENDARME> : 7 256 309,64 € en 360 subv. (DD)

< DOUANE> : 6 414 013,16 € en 40 subv. (DT)

<MINISTERE FINANCES> ou <FINANCES PUBLIQUES> : 3 295 479,61 € en 91 subv. (DT)

< MINIS> et < AGRIC> : 4 204 617,51 € en 11 subv. (DT)

< MINIS> et < EDUC> : 3 126 753,74 € en 18 subv. (DT)

< MINIS> et < CULTURE> : 2 207 680,82 € en 30 subv. (DT)

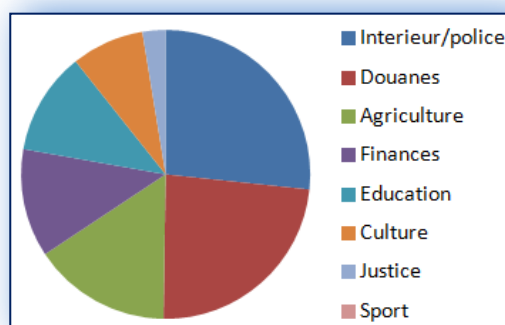
< MINIS> et < DES SPOR> : 7 000,00 € en 1 subv. (DT)

< MINIS> et < JUSTI> : 696 673,81 € en 34 subv. (DT)

< MINIS> et < LOGE> : 109 447,05 € en 1 subv. (DT)

< MINIS> et < ETRANGER> : 69 260,00 € en 2 subv. (DT)

< MINIS> et < ARME> : 31 800,00 € en 2 subv. (DT)



Le coin des délaissés !

Voici les associations les moins bien dotées, comme pour les années précédentes je trouve très triste de voir combien d'associations liées à la santé à l'écologie la culture ou le sport se retrouvent dans cette liste.

Mais pourquoi mentionner une subvention nulle ?

Et pourquoi créer des subventions de moins de 100 euros quand on sait que rien qu'une seule écriture comptable coûtera entre 60 à 90 € à l'association !

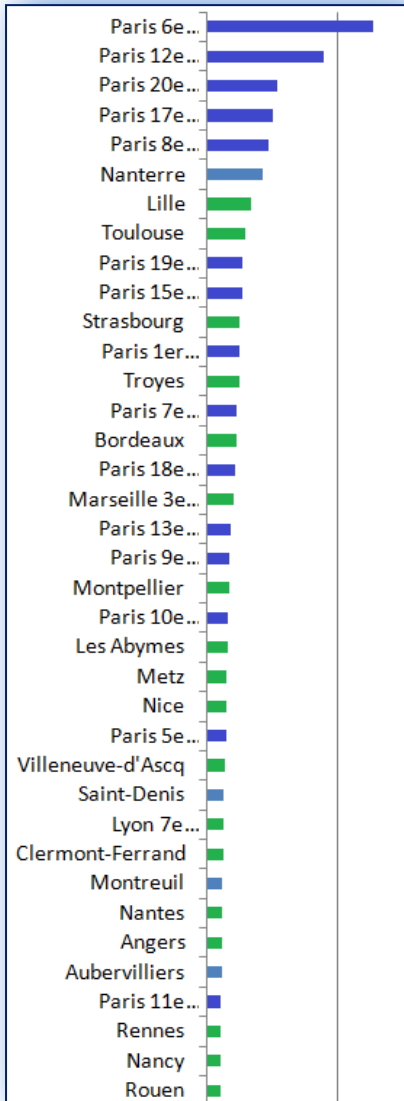
ASSOCIATION DU CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL DI	25,00 €
PROMOTION AUTONOMIE ET SANTE 82	25,00 €
MAISON DE RETRAITE	25,00 €
INSTITUT POUR L HISTOIRE DE L ALUMINIUM	25,00 €
COURIR SUR DES LEGENDES	25,00 €
ASSOCIATION DU MEDICO SOCIAL DE LA HAGUE	25,00 €
ASSOCIATION DENTAIRE DE FRANCHE COMTE	25,00 €
HUMAN SANTE	25,00 €
ASSOCIATION CENTRE MEDICAL ET DENTAIRE SAINT MICH	25,00 €
CENTRE DE SANTE HYGIE	25,00 €
ASSOCIATION POUR LA PERMANENCE EN SANTE ET DU M	25,00 €
AMAD MEDICAL	25,00 €
CENTRE SOCIOCULTUREL LE COIN DE LA RUE	24,80 €
ASSOCIATION MOSAD	24,66 €
ASS MUSEE DE L OPERA	24,00 €
AMICALE DE LA FORET DE SARRE	23,40 €
I P S I S INSTITUT POUR LA SOCIALISATION L INTEGRATION	23,32 €
GROUPEMENT D EMPLOYEURS IRIS ATLANTIQUE	23,12 €
ASS AVENIR DYSPHASIE MAKATON	23,00 €
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION BUCCO DENTAIRE	23,00 €
PROMOTION DENTAIRE PARIS CENTRE	23,00 €
ASS REG EXPERIMENTA DEVPT VITI VINICOLES	20,00 €
ASS SUBAQUATIQUE CLUB DE LA COTE NACRES	20,00 €
GOLF CLUB BORGIO	20,00 €
A U SEGNU	20,00 €
COLLECTIF DES ENTREPRISES DU BASSIN VALENTINOIS	20,00 €
CORSICA MOTO CLUB	20,00 €
ASS INTERMEDIAIRE TRAVAIL TRANSITOIRE	18,76 €
COORDINATION DES ACTEURS ET RESSOURCES POUR L AM	17,41 €
ASS GESTION REST INTERENTREP PANSN	15,00 €
RESPIRE JAZZ	15,00 €
ASSOCIATION RICHARD BARET	15,00 €
GROUPE D ETUDES ARCHEOLOGIQUES ET HISTORIQUES DE	12,80 €
GROUPEMENT AVICOLE ZOOLOGIQUE DU NORD	11,68 €
PLANET REEMPLOI	10,00 €
CAP A CAZ	9,99 €
CTRE SOINS QUART CROIX ROUGE	9,77 €
KERENTREE SANTE	9,77 €
OGEC NOTRE DAME DE CADEROT	9,03 €
AMICALE DES POLICIERS CREUSOIS	9,00 €
AMICALE DU CENTRE PENITENTIAIRE DE RENNES	8,00 €
SOCIETE D ARBORICULTURE ET D HORTICULTURE DE WOU	7,16 €
SANTE A DOMICILE	6,30 €
ADN SANTE BORDEAUX	6,30 €
ASSOCIATION LOUISE LEMARCHAND	6,08 €
FAMILLES RURALES FEDERATION DEPARTEMENTALE DU FI	5,00 €
DES RACINES ET DES REVES	4,14 €
CENTRE SOCIAL ORZY ANIMATION	0,00 €
ASS LAIQUE POUR LA COMMUNICATION L INFORMATION	0,00 €
CENTRE SOCIAL SAINT ELOI	0,00 €

Le coin des cumulards !

En triant la répartition de subventions sur les associations par le nombre de subventions accordées trouve cette répartition : Certaines associations savent multiplier les subventions jusqu'à 2 par jour pour la Croix rouge !

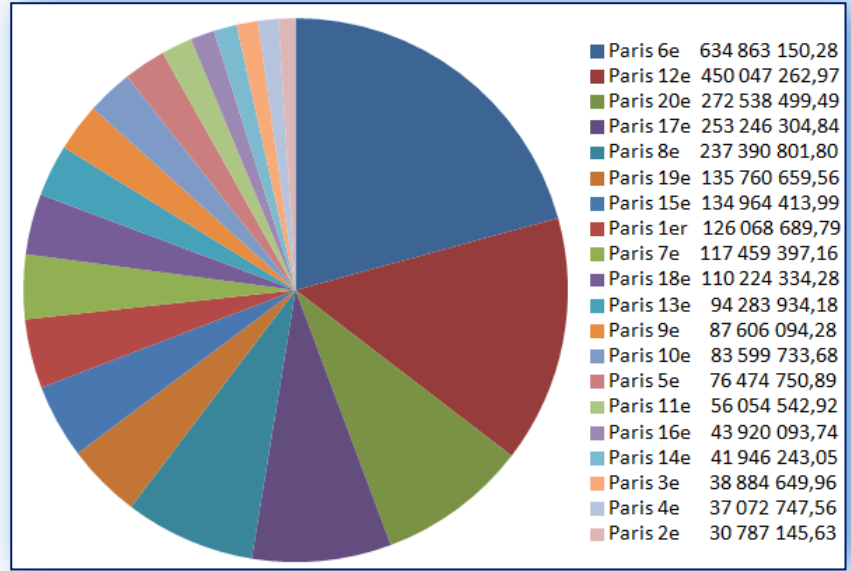
Association	Subventions	Nbr Sbv.
CROIX ROUGE FRANCAISE	187 952 576,87 €	717
SOCIO CULT ET SPORTIVE AIDE DETENUS	596 789 303,95 €	596
FONDATION APPRENTIS D AUTEUIL	13 775 831,99 €	179
COALLIA	241 202 587,35 €	175
SECOURS CATHOLIQUE	4 351 935,83 €	171
GROUPE SOS SOLIDARITES	94 194 915,85 €	157
ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE	3 109 220,06 €	135
LA PREVENTION ROUTIERE	569 742,29 €	122
ASSOCIATION UNIS CITE	3 457 847,54 €	118
APF FRANCE HANDICAP	17 931 161,84 €	108
AFTRAL	2 577 115,18 €	106
ASS FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE	11 310 925,49 €	104

Par villes :



L'agglomération parisienne rassemble un maximum de subventions suite à la présence des sièges sociaux.

Mais la disparité des arrondissements de Paris est très grande : Dans l'est de la capitale, les plus aisés côtoient les plus pauvres. Dans les arrondissements de l'est (2e, 10e, 11e, 13e, 18e, 19e et 20e), la part des ménages pauvres varie entre 16 % et 25 % contre seulement 7 % à 14 % dans les arrondissements de l'ouest.



Il semble que les subventions n'atterrissent pas trop dans les arrondissements les plus pauvres.

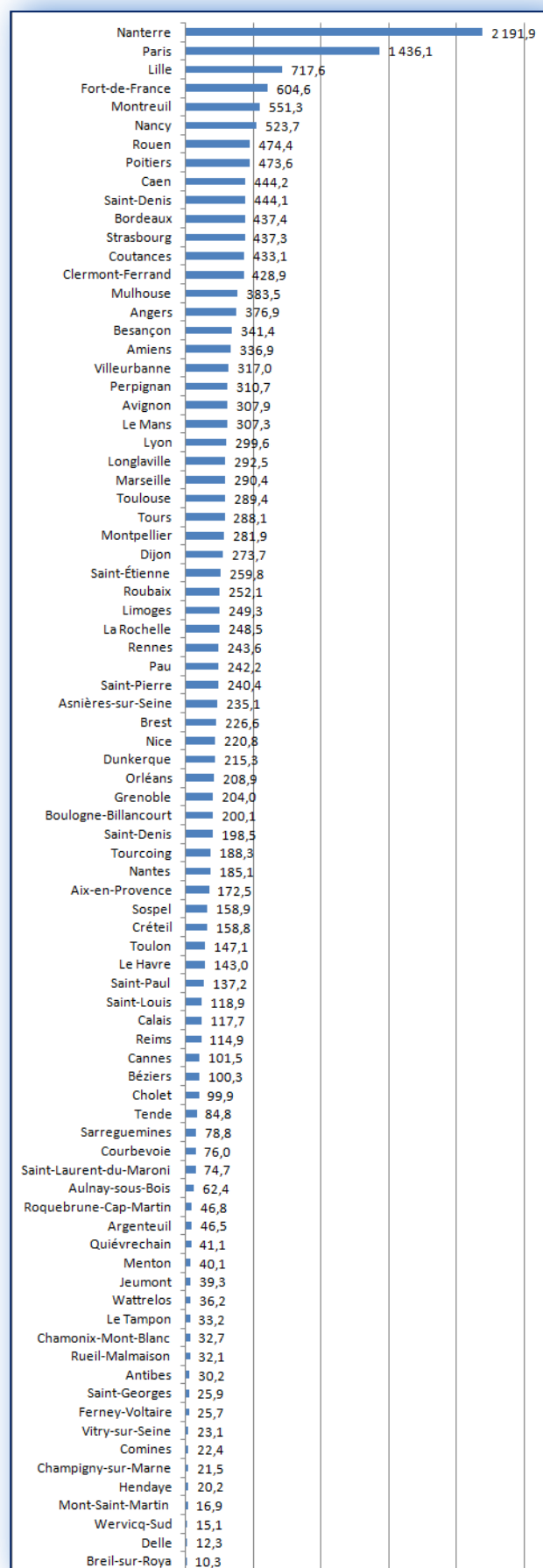
Les arrondissements les plus aisés 7e, 8e, 6e et 16^e sont en haut de tableau seul le 16^{ème} reste faiblement payé en subventions.

Mais il faut comparer le total des subventions reçues dans chaque ville par les associations d'une ville par son nombre d'habitants pour une comparaison plus juste. Voir la liste ci-contre :

Si Lyon ou Marseille ont de l'ordre de 300 € par habitant, habiter Lille permet d'avoir plus de 700 € de subvention par habitant, alors que ceux d'Antibes n'ont que 30 €.

La disparité par villes est particulièrement élevée.

Il serait intéressant de chercher s'il existe une corrélation avec certains thèmes exemples : le choix politique de la municipalité, ou le type d'industries, ou le type de population...



REMARQUES

J'ai trouvé 139 enregistrements ayant le même montant, le même Siret et le même nom d'association pour un total de 24 710 585,80 €.

Parfois ces lignes ne sont pas affectées aux mêmes programmes comme si une subvention était coupée en deux montants égaux répartis sur deux programmes différents.

Souvent l'objet est identique, comme la convention.

Exemple : la « FEDERATION NATION AGRIC BIOLOG REGION FR » aurait touché deux fois 672 491 € sur le programme 775 (Développement et transfert en agriculture) et deux fois 149 847 € sur le programme 776 (Recherche appliquée et innovation en agriculture).

Autre exemple les « INSTITUTE OF NEUROCOGNITIVISM FRANCE » aurait touché deux fois 80 512,56 € pour « prestation facturée par l'association » .

Est-ce normal ou est-ce une information saisie plusieurs fois ?

ANALYSE DES VALEURS REPUBLICAINES

En observant la présence de la mention de ces valeurs dans la dénomination et la description et des objets :

< FRATERNITE > : 6 637 663,18 € en 66 subv. (DT)
< LIBERTE > : 2 026 531,09 € en 72 subv. (DT)
< EGALITE > : 1 161 074,90 € en 75 subv. (DT)
< LAICITE > : 276 225,95 € en 15 subv. (DT)

Par villes ou arrondissements :

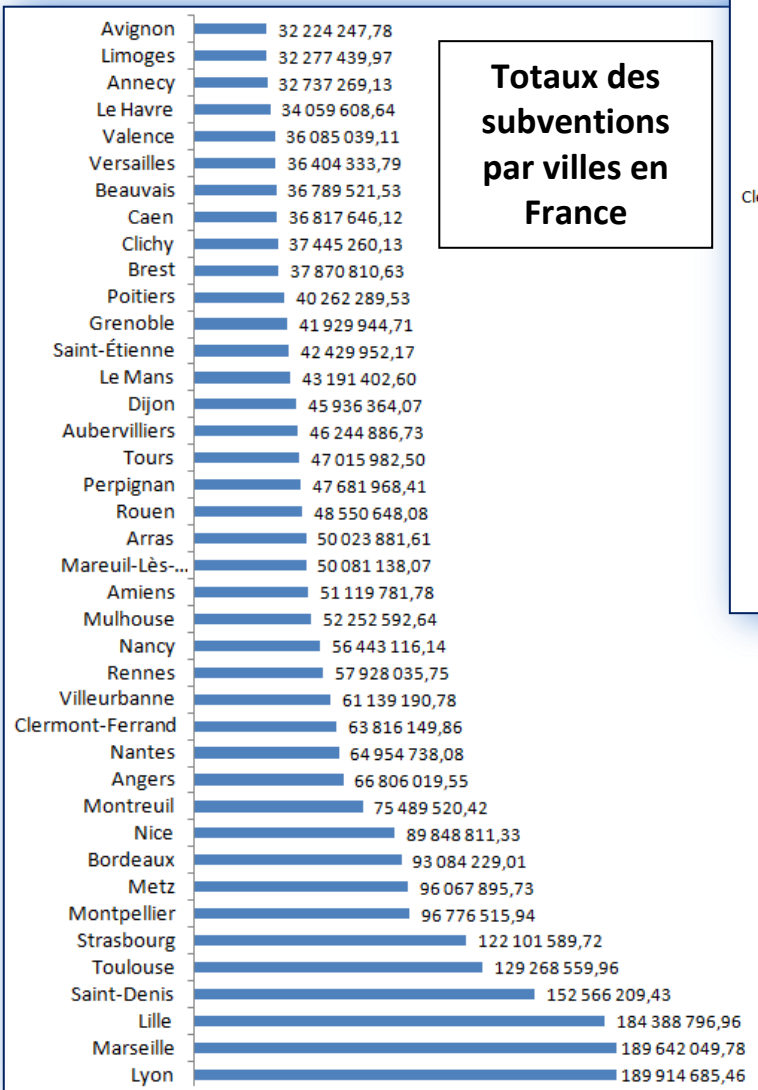
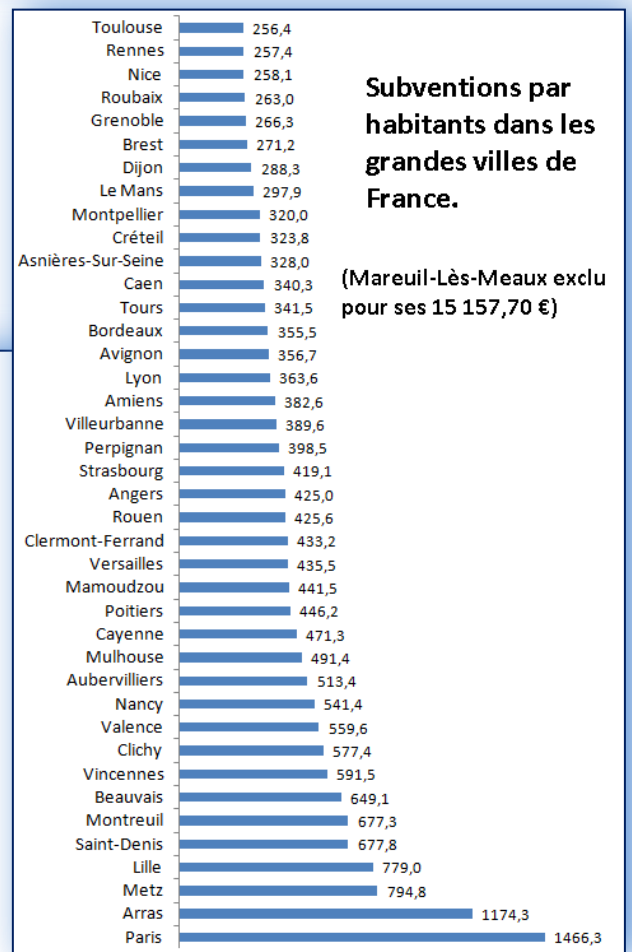
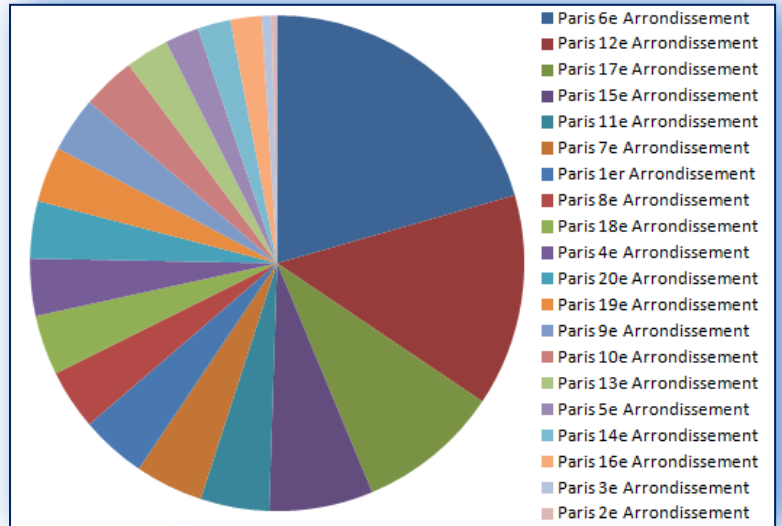
La ville de Paris récupère l'essentiel des subventions à cause notamment des sièges sociaux des grandes associations, en récupérant 26,57% de toutes les subventions, et 29,05% des subventions restant si on enlève celles qui partent vers des pays étrangers.

Voilà la répartition des montants de subventions par arrondissements de Paris.

Et voilà la répartition des montants de subventions des autres grandes villes de France.

Surprise en observant le montant des subventions par rapport au nombre d'habitants :

La ville gagnante est de loin Mareuil-Lès-Meaux avec 15157,70 par habitant, ensuite vient Paris puis Arras.



Voir qu'un habitant de Metz bénéficie de 794,8 € de subvention en moyenne alors que celui qui habite à Toulouse n'a que 256 €, montre une grande disparité de ces aides aux associations.

(Cela peut venir aussi de la possibilité d'une implantation d'un siège social d'une grosse association dans certaines villes.)

Subventions supérieures à 20 millions suivant l'activité des associations (regroupement par Siren) :

Voici les termes les plus mentionnés dans les subventions accordées à ces associations.

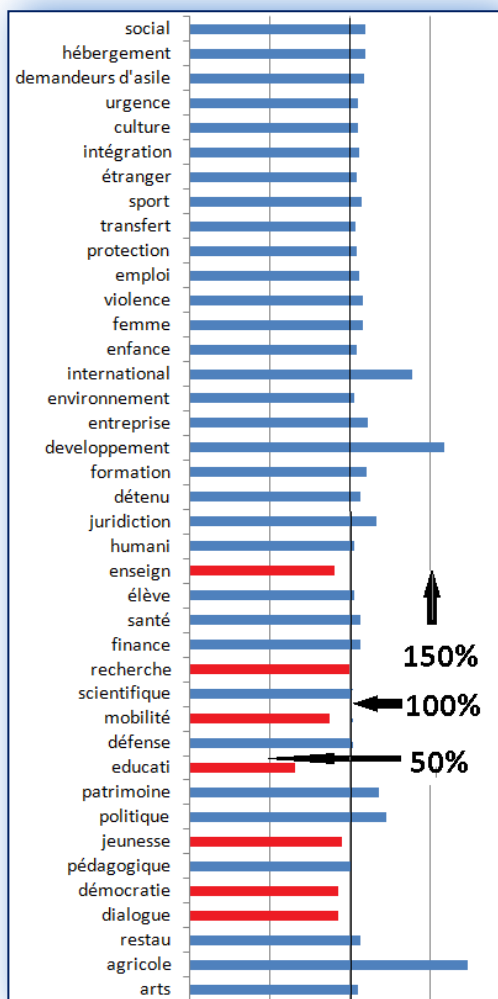
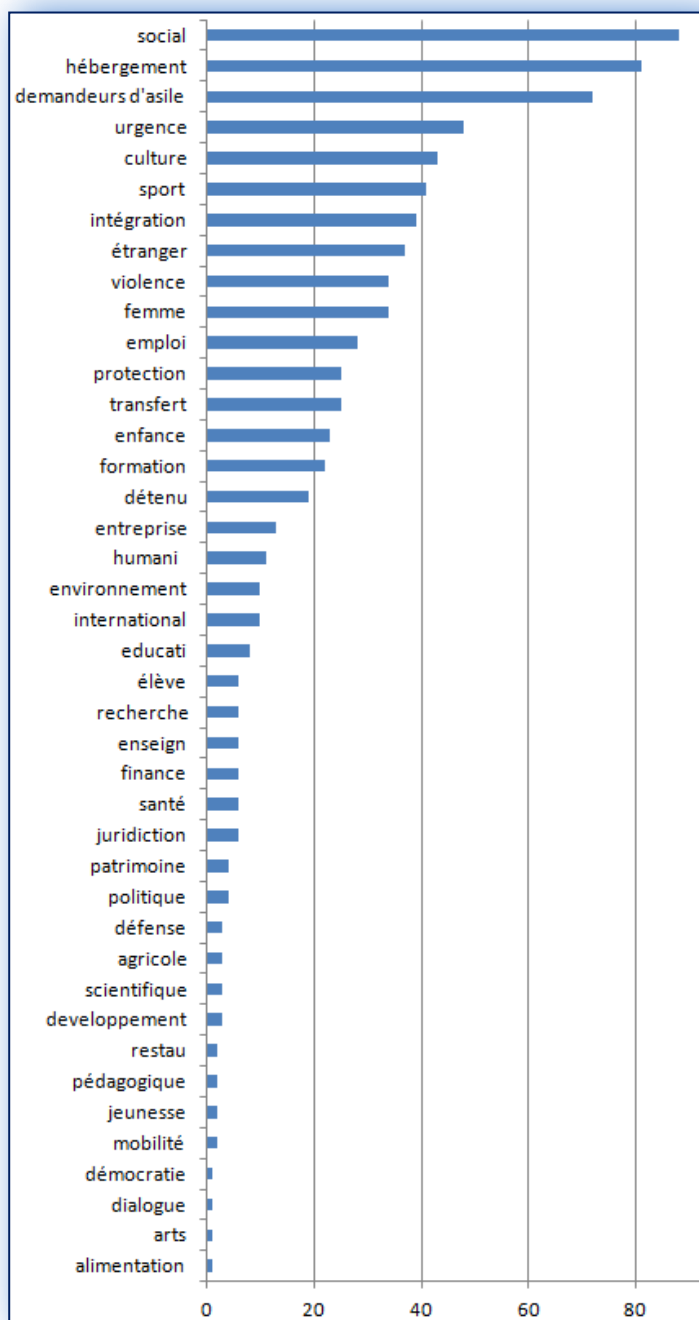
(La recherche de mot incomplet permet d'attraper ses variantes exemple « enseign » rassemble « enseignement » « enseignant » ou « enseigner »).

Nous constatons que les plus gros budgets sont affectés à la gestion de l'immigration, des demandeurs d'asile ou des SDF.

L'aide aux détenus arrive en bonne position.

Je constate une nette variation par rapport aux enquêtes précédentes sur les associations, qui plaçaient la formation en tête des subventions.

En comparant à l'année précédente avec le même mode de calcul il est possible de voir la variation des montants versés sur ces mêmes thèmes.



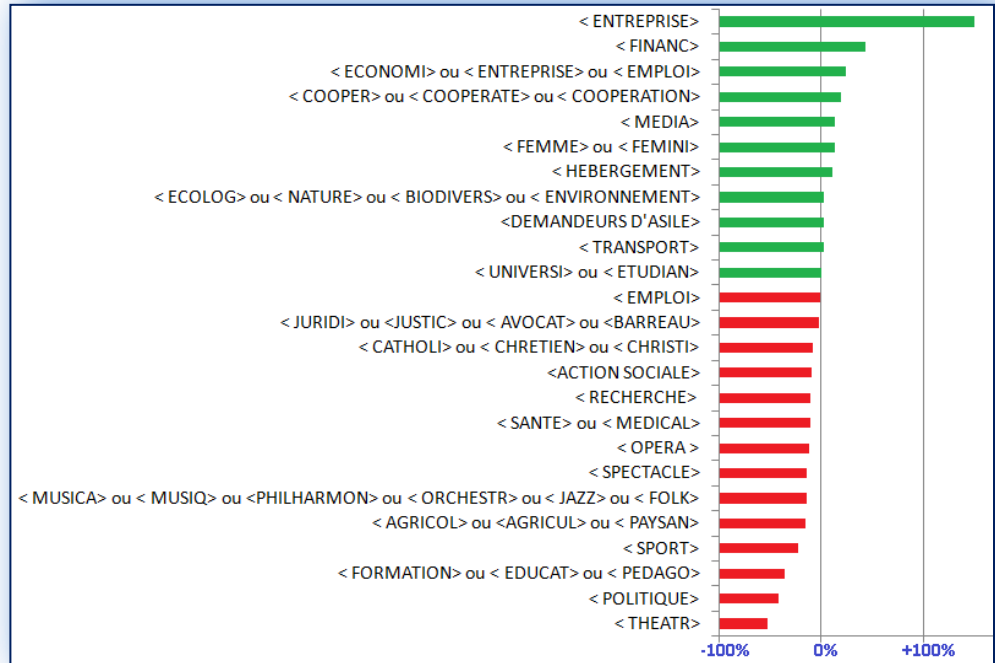
L'affaiblissement des thèmes éducatif et démocratique est net.

Observez les gagnants : Agriculture développement, international, politique, entreprises, patrimoine.

Variations des objectifs suivant quelques thèmes choisis.

En réalisant les mêmes critères de sélection sur le fichier de 2022 et sur celui de 2023, et après correction suivant le total des sommes engagées sachant que les subventions ont nettement augmentée en 2023 pour rendre les valeurs comparables on peut évaluer le pourcentage de variation des objectifs ayant motivé ces subventions pour obtenir le graphique suivant :

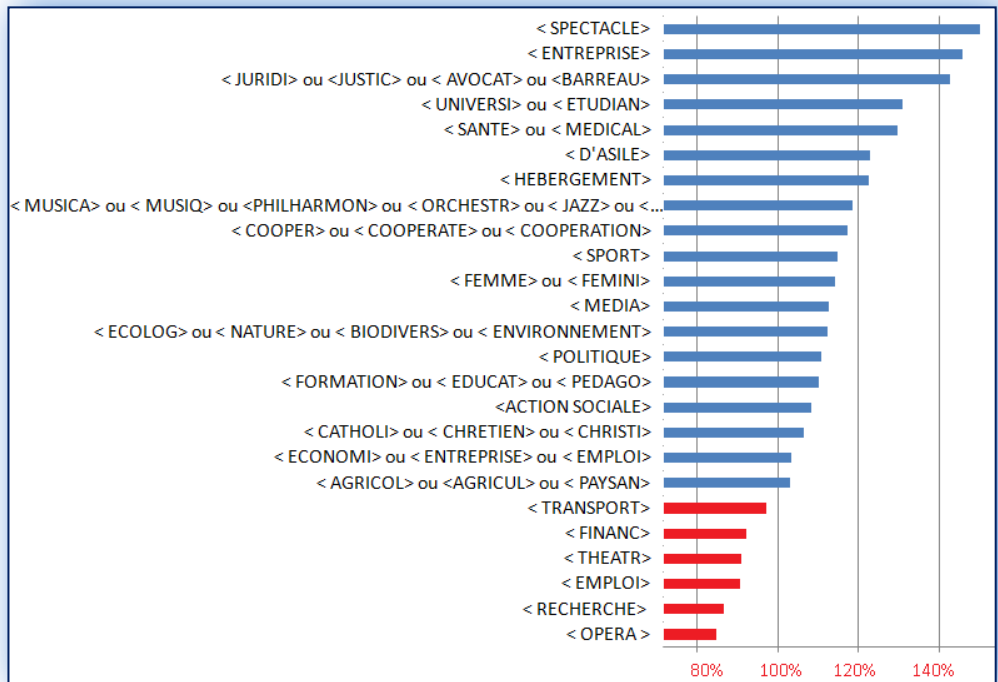
Si les valeurs trouvées pour chacun de ces critères ont peu de signification car une même association peut être comptée plusieurs fois car elle répond à plusieurs de ces critères, mais vu que le même processus de calcul est appliqué sur ces deux années, la variation garde toute sa signification.



L'aide sociale femme et écologie est en nette progression, surtout l'aide ciblée vers les entreprises. Le social le culturel la santé et la culture sont défavorisées. L'orientation très économique de nos institutions est très lisible.

Nous pouvons aussi nous intéresser juste au nombre de subventions et on peut constater que si le thème spectacle perd en valeur monétaire sa répartition est très éparpillée, alors que pour le transport on a au contraire versé beaucoup plus mais sur beaucoup moins de subventions.

Ainsi sur ce thème les 151 498 826,04 € versés se répartissent en 72 subventions de 2 104 150,36 € en moyenne.

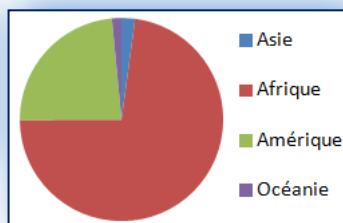


Les subventions sur le théâtre ont baissé de 39% en moyenne, et 34% pour le thème spectacle, 32% pour le sport alors qu'on trouve une augmentation de 98% pour le thème entreprise.

Si nous ne tenons pas compte de la ville indiquée comme adresse il est possible de voir les associations qui mentionnent un pays comme objet de travail dans leur dénomination

Par continent, le regard de la France reste concentré sur l'Afrique

Asie	41 801,60	12
Afrique	1 430 536,03	66
Amérique	462 554,42	59
Océanie	30 000,00	1



Pour trouver la répartition par pays il faut éviter des associations qui reprennent le nom de la rue ou un symbole de pays (poupée russes) ou elles sont domiciliées exemple « maison de suède » à Rennes ou dans leur dénomination exemple « ordre de Malte ».

Attention car une même association d'entraide peut mentionner plusieurs pays donc ses subventions seront comptées plusieurs fois dans le résultat. D'autre part

Voilà le résultat (tous les autres pays ne sont pas mentionnés) :

Pourquoi le Quebec est-il objet de tant d'attention, alors que le Canada n'est jamais mentionné ?

Voir des pays comme la Syrie, le Soudan ou le Yémen en tête est issu de leurs mentions dans plusieurs grosses ONG.

Les chiffres de l'Arménie comme celui de Cuba par contre viennent d'associations liées à ce pays.

L'Uruguay est financé pour une école.

Le Magreb bien placé semble encore très lié à la France.

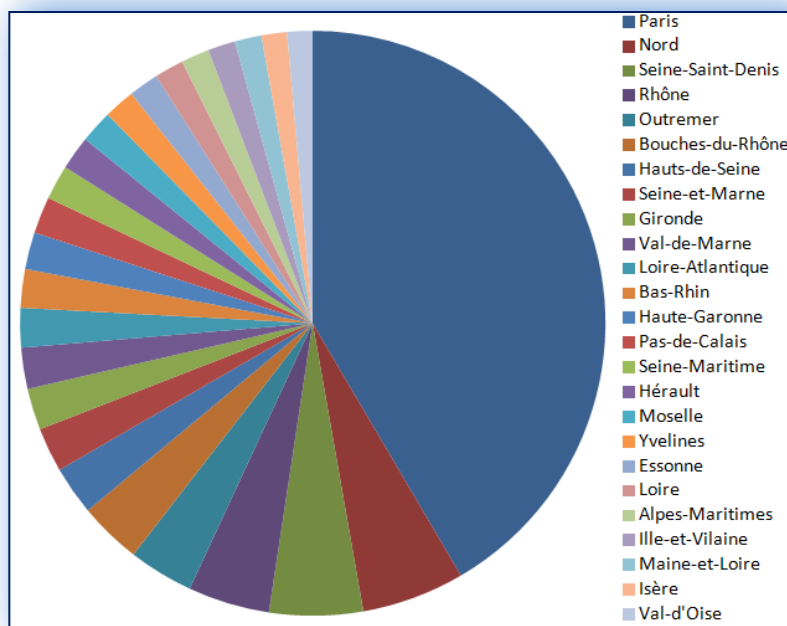
< QUEBEC>	2 250 860,00 €	4
< SYRIE>	1 554 000,00 €	3
< SOUDAN>	1 020 000,00 €	2
< YEMEN>	700 000,00 €	1
< MALI>	577 043,00 €	22
< ARMENIE>	515 617,87 €	14
< MAROC> ou < MAROQU>	448 697,00 €	22
< CUBA>	442 866,40 €	4
< SENEGAL>	434 634,74 €	11
< URUGUAY>	300 000,00 €	1
< ARGENTINE>	269 481,25 €	8
< GHANA>	240 000,00 €	1
< CHINE> ou < CHINOIS>	218 183,21 €	17
< LAOS>	171 164,00 €	3
< ALGERIE>	160 223,50 €	19
< TOGO>	149 100,00 €	3
< ITALIE>	139 929,90 €	8
< GRENADÉ>	132 000,00 €	7
< PEROU>	125 632,00 €	4
< BELGIQUE>	105 181,81 €	1
< MADAGASC> ou < MALGACH>	99 934,00 €	2
< COMORES>	92 344,00 €	7
< ALLEMAGNE>	87 595,87 €	17
< LIBAN>	79 184,00 €	5
< ETATS UNIS>	63 420,00 €	2
< TUNISIE>	60 390,00 €	5
< PALESTINE>	50 000,00 €	1
< VIETNAM>	48 925,10 €	4
< ESPAGNE>	46 876,00 €	8
< ISRAEL >	42 298,70 €	3
< JORDANIE>	33 000,00 €	1
< EQUATEUR>	30 000,00 €	1
< IRAN>	26 595,03 €	6
< BRESIL>	20 300,00 €	4
< NIGER>	20 000,00 €	1
< SEYCHELLES>	17 557,24 €	1
< LUXEMBOURG>	16 637,71 €	3
< BENIN>	16 090,00 €	3
< SUISSE> ou < HELVET>	16 037,08 €	5
< ROYAUME UNI> ou < ANGLETERRE>	15 000,00 €	2
< ETHIOPIE>	14 000,00 €	1
< COREE>	13 600,00 €	3
< ROUMANIE>	10 666,00 €	3
< JAPON>	10 178,15 €	2
< RWANDA>	10 174,90 €	2
< ARABIE SAOUDITE>	10 000,00 €	1
< POLOGNE> ou < POLONAI>	7 336,00 €	3
< RUSSIE>	7 000,00 €	3
< CONGO>	6 500,00 €	4
< INDE >	6 000,00 €	1
< ANGOLA>	5 500,00 €	2
< TCHAD>	5 000,00 €	1
< ALBANIE>	4 500,00 €	1
< MEXIQUE>	4 300,00 €	1
< KAZAKHSTAN>	4 000,00 €	1
< MADRID>	4 000,00 €	1
< CAMBODGE>	3 500,00 €	1
< BANGLADESH>	3 000,00 €	1
< OMAN>	3 000,00 €	1
< CHILI>	1 500,00 €	1
< MAURITANIE>	1 500,00 €	1
< ETATS UNIS>	1 500,00 €	1
< BELARUS>	1 000,00 €	1
< IRLANDE>	1 000,00 €	1
< PORTUGAL>	1 000,00 €	1

Bilan par départements

Paris à lui seul rafle près de la moitié des subventions, la centralisation en France est évidente, mais cela s'explique car les sièges sociaux des grosses associations sont souvent parisiens.

L'outremer profite aussi de la générosité.

En queue de tableau on trouve :
Cantal, Territoire de Belfort, Haute Corse
Lozère, Corse du sud, Hautes-Alpes et la Creuse très peu peuplée a le plus faible montant.



Les subventions étant apparemment proportionnelles au nombre d'habitants, j'ai regardé leur montant par habitant pour chaque département : Paris se trouve à 1 466 €/hts mais ce chiffre n'a pas de sens il est dû à la présence des sièges sociaux. Par contre voir que les habitants sont subventionnés à 233 €/hts en Seine saint Denis pour tomber à 67,2 €/hts dans l'Yonne montre une grande injustice dans la répartition des dons. La moyenne sur toute la France est de 158,63 €/hts.

Voilà les données chiffrées par département, triées par montant du volume financier avec mention du nombre de lignes de subventions et sur l'autre tableau le taux de subvention par rapport au nombre d'habitants de chaque département.

Départements	Subventions	Nbr
Paris	3 127 736 687,11 €	10782
Nord	428 420 222,24 €	3433
Seine-Saint-Denis	390 049 681,16 €	3083
Rhône	340 015 149,40 €	3130
Outremer	270 417 963,94 €	5288
Bouches-du-Rhône	260 346 230,73 €	3871
Hauts-de-Seine	202 694 166,37 €	1742
Seine-et-Marne	184 435 481,08 €	1016
Gironde	172 578 889,45 €	2558
Val-de-Marne	171 234 545,22 €	1614
Loire-Atlantique	163 589 848,04 €	2246
Bas-Rhin	160 297 884,92 €	1703
Haute-Garonne	153 464 195,49 €	2421
Pas-de-Calais	152 643 845,82 €	1524
Seine-Maritime	143 718 854,01 €	1558
Hérault	140 756 354,42 €	2135
Moselle	136 124 579,94 €	1200
Yvelines	129 579 489,16 €	1155
Essonne	125 127 420,82 €	1243
Loire	121 762 512,11 €	1228
Alpes-Maritimes	117 546 840,88 €	1277
Ille-et-Vilaine	114 098 914,15 €	2007
Maine-et-Loire	111 542 571,61 €	1231
Isère	106 498 698,94 €	1666
Val-d'Oise	105 758 029,56 €	1061
Morbihan	91 025 868,01 €	1086
Meurthe-et-Mose	89 414 876,12 €	1446
Gard	85 619 431,48 €	1363
Finistère	85 328 856,19 €	1338
Puy-de-Dôme	85 113 363,30 €	1182
Calvados	82 755 098,49 €	1264
Oise	80 409 187,71 €	1039
Var	80 231 361,83 €	1190
Pyrénées-Atlantiq	77 060 552,43 €	1223
Haut-Rhin	76 719 994,80 €	955
Loiret	71 823 463,50 €	1045
Charente-Maritim	70 621 608,97 €	990
Drôme	69 168 570,53 €	866
Marne	69 103 960,42 €	905
Somme	68 743 007,65 €	1011
Haute-Savoie	68 619 571,28 €	784
Vendée	66 338 115,13 €	703
Doubs	65 514 564,02 €	1186
Côte-d'Or	64 735 123,67 €	1218
Indre-et-Loire	63 065 562,03 €	975
Sarthe	62 301 882,63 €	870
Vienne	58 556 029,88 €	1052
Ain	56 378 914,09 €	632
Vaucluse	56 226 479,06 €	1018
Pyrénées-Oriental	55 069 695,65 €	750
Côtes-d'Armor	53 959 920,44 €	951
Aisne	52 778 989,54 €	717
Eure	50 820 278,58 €	603
Saône-et-Loire	47 558 935,88 €	752
Allier	42 745 477,76 €	679
Dordogne	41 243 162,60 €	725
Savoie	40 185 518,00 €	650
Haute-Vienne	39 697 097,82 €	868
Manche	39 268 241,56 €	620
Lot-et-Garonne	36 858 067,84 €	669
Vosges	36 459 272,18 €	600
Aude	36 203 486,14 €	688
Aube	35 693 057,29 €	527
Landes	35 192 888,07 €	732
Tarn	35 009 661,82 €	681
Orne	34 982 357,15 €	565
Charente	33 892 284,52 €	643
Mayenne	33 597 977,76 €	556
Eure-et-Loir	31 304 357,03 €	570
Hauts-Pyrénées	31 129 003,54 €	499
Loir-et-Cher	30 895 748,14 €	644
Deux-Sèvres	30 832 006,74 €	651
Ardèche	29 890 341,89 €	582
Cher	29 631 162,39 €	560
Ardennes	29 356 103,82 €	485
Tarn-et-Garonne	28 477 436,52 €	525
Aveyron	28 430 900,92 €	606
Meuse	25 875 509,83 €	453
Nièvre	25 296 716,08 €	576
Jura	24 975 024,58 €	513
Haute-Loire	24 696 986,11 €	498
Haute-Saône	23 506 495,83 €	424
Yonne	22 406 635,23 €	598
Indre	21 691 048,52 €	543
Corrèze	20 078 940,30 €	635
Gers	19 334 801,20 €	548
Lot	18 249 888,46 €	349
Haute-Marne	18 240 671,06 €	413
Alpes-de-Haute-P	17 002 841,10 €	499
Ariège	15 870 155,90 €	531
Cantal	15 662 398,56 €	349
Territoire de Belfc	13 305 130,72 €	255
Haute Corse	13 294 614,32 €	482
Lozère	12 772 505,51 €	385
Corse du sud	11 453 511,24 €	387
Hauts-Alpes	11 231 618,73 €	487
Creuse	11 194 909,05 €	430

Département	Montant par habitants
Paris	1 466,3
Seine-Saint-Denis	233,7
Rhône	179,6
Lozère	166,9
Nord	164,1
Loire	158,3
Meuse	142,2
Outremer	142,1
Bas-Rhin	139,1
Maine-et-Loire	135,2
Hauts-Pyrénées	134,8
Vienne	133,3
Drôme	133,2
Moselle	129,6
Puy-de-Dôme	128,5
Seine-et-Marne	128,2
Allier	127,6
Bouches-du-Rhône	126,6
Orne	126,3
Nièvre	125,0
Hauts-de-Seine	123,9
Marne	122,2
Meurthe-et-Moselle	122,1
Somme	121,4
Val-de-Marne	121,0
Côte-d'Or	120,9
Doubs	119,7
Morbihan	118,4
Calvados	118,1
Hérault	117,1
Aube	114,6
Seine-Maritime	114,4
Gard	113,2
Pyrénées-Orientales	113,0
Loire-Atlantique	112,2
Lot-et-Garonne	111,3
Pyrénées-Atlantiques	111,2
Sarthe	110,1
Mayenne	109,8
Ardennes	109,2
Haute-Loire	108,7
Cantal	108,6
Tarn-et-Garonne	108,1
Haute-Garonne	107,0
Haute-Vienne	106,8
Charente-Maritime	106,8
Haute-Marne	106,6
Alpes-Maritimes	106,5
Loiret	104,9
Pas-de-Calais	104,4
Lot	104,3
Gironde	104,3
Ille-et-Vilaine	103,9
Indre-et-Loire	103,0
Ariège	102,7
Alpes-de-Haute-Prover	102,4
Aveyron	101,7
Vosges	101,1
Gers	100,5
Haute-Saône	100,3
Aisne	100,1
Haut-Rhin	100,0
Indre	99,9
Dordogne	99,7
Vaucluse	99,6
Cher	98,9
Oise	97,0
Creuse	96,8
Charente	96,6
Jura	96,6
Aude	96,3
Territoire de Belfort	95,3
Essonne	95,2
Vendée	94,8
Loir-et-Cher	94,0
Finistère	92,6
Savoie	90,8
Ardèche	90,2
Côtes-d'Armor	89,1
Yvelines	89,0
Tarn	89,0
Saône-et-Loire	86,6
Ain	85,0
Eure	84,9
Val-d'Oise	84,2
Corrèze	83,7
Landes	83,2
Isère	82,9
Deux-Sèvres	82,3
Haute-Savoie	81,5
Hauts-Alpes	79,7
Manche	79,2
Var	73,2
Eure-et-Loir	72,6
Haute Corse	72,0
Corse du sud	70,3
Yonne	67,2

Analyses par Objets :

Voici les résultats par objet triés par nombre de subventions puis par cumul des montants versés :

L'argument « prestation de service » dont le sens et relativement anonyme est de loin la cause la plus invoquée des subventions.

le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative) qui finance le fonctionnement ou les projets innovants des associations arrive en seconde position par le nombre de subventions.

Les trois premiers objets représentent 42% des arguments invoqués

Par contre en montants versés, les demandeurs d'asile sont de très loin en tête mentionnés dans trois des objets les plus subventionnés, mais cette mention est aussi présente en nombre de subventions.

Voir l'énorme montant dédié aux écoles privées souvent confessionnelles me semble peu cohérent avec la laïcité.

Objet déclaré	Cumul subventions	Nombre
prestation de service	399 939 098,97 €	24588
fonct et innov fdva /	35 223 197,00 €	14766
dispositif d'insertion sociale par le sport, la culture ou l'éducation	146 130 321,87 €	8324
action sociale sans hébergement	684 483 645,39 €	3376
bourses scolaires	95 680 891,07 €	3182
développement du spectacle vivant	46 867 165,93 €	2727
subvention de fonctionnement de l'enseignement privé sous contrat	711 783 120,43 €	2574
animation sociale des quartiers	48 909 590,77 €	2379
soutien d'un projet culturel	34 009 892,69 €	1990
forjep jeunes	13 474 891,00 €	1973
soutien aux institutions et lieux de création et de diffusion en matière de spectacle viva	169 330 998,01 €	1616
soutien à une action en faveur des droits des femmes et contre la violence faite aux ferr	54 607 356,17 €	1496
forjep jep	10 777 906,50 €	1266
actions pour l'intégration des étrangers primo-arrivants dont les réfugiés	40 675 367,37 €	1245
snu /	28 697 884,59 €	1220
soutien aux artistes et équipes artistiques	62 868 155,91 €	1038
insertion sociale et dans l'emploi	21 180 879,10 €	1030
hébergement d'urgence des demandeurs d'asile	1 393 711 161,91 €	946
formation bénév fdva /	3 685 339,16 €	906
action sociale sans hébergement des demandeurs d'asile	554 330 628,47 €	892
prévention routière	3 622 378,34 €	863
protection de l'enfance	280 604 013,95 €	791
appel à projet déconcentré	6 668 310,00 €	765
accueil des jeunes 16-25 ans : emploi, santé, formation, accompagnement social	535 843 513,94 €	727
action sociale	279 123 428,48 €	713

Objet déclaré	Cumul subventions	Nombre
hébergement d'urgence des demandeurs d'asile	1 393 711 161,91 €	946
dépenses de participations financières	1 004 021 932,85 €	1
hébergement des demandeurs d'asile	775 060 967,10 €	550
subvention de fonctionnement de l'enseignement privé sous contrat	711 783 120,43 €	2574
action sociale sans hébergement	684 483 645,39 €	3376
dotation des barreaux (hors celui de nouméa) pour la rétribution des avocats intervenar	596 908 638,00 €	1
action sociale sans hébergement des demandeurs d'asile	554 330 628,47 €	892
accueil des jeunes 16-25 ans : emploi, santé, formation, accompagnement social	535 843 513,94 €	727
prestation de service	399 939 098,97 €	24588
subvention de fonctionnement (application de l'article l. 813-8 du code rural et de la pêc	378 361 498,39 €	597
transfert aux entreprises par l'intermédiaire de l'association	310 575 819,17 €	259
protection de l'enfance	280 604 013,95 €	791
action sociale	279 123 428,48 €	713
fonctionnement des tutelle	182 503 014,59 €	129
action humanitaire et de stabilisation	170 440 512,30 €	41
soutien aux institutions et lieux de création et de diffusion en matière de spectacle viva	169 330 998,01 €	1616
action en faveur de la mobilité	165 749 410,73 €	43
hébergement social	149 546 812,59 €	546
dispositif d'insertion sociale par le sport, la culture ou l'éducation	146 130 321,87 €	8324
subventions pour charges de service public	119 197 129,93 €	95
soutien à la recherche universitaire	101 664 309,00 €	163

Les deux grosses subventions pour L'Association Internationale de développement et celle pour les avocats sont uniques. Les prestations de services si souvent invoquées représentent près de 400 millions.

Il faudrait préciser ce que signifie « transfert ... par l'intermédiaire de l'association »

- aux entreprises
- aux collectivités
- aux ménages

Est-ce une façon de donner de l'argent à des destinataires ?

Associations	Subventions	Nbr
<TRANSFERT>et<ENTREPRISES>	310 575 819,17 €	259
<TRANSFERT>et<MENAGES>	35 320 650,00 €	399
<TRANSFERT>et<COLLECTIVITES>	7 017 380,83 €	532
<TRANSFERT>	352 913 850,00 €	1190

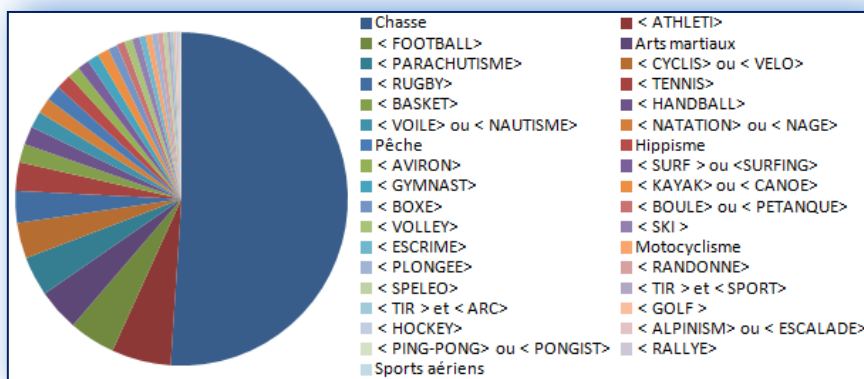
LES SPORTS

Lors d'une recherche à partir de la liste des sports en regroupant certains d'entre eux donne un énorme résultat pour la chasse, sauf que ce mot est utilisé dans un tout autre sens, soit un nom de lieu « chasse sur rhône », soit une expression genre « chasse à la réussite », soit un terme militaire « chasse aérienne » etc... D'où une formule complexe pour tenter d'isoler les seuls chasseurs de gibier :

(< CHASSE > pas < CHASSE SUR RHONE > pas < AVIATION DE CHASSE > pas < CHASSE A LA REUSSITE >) ou (< CHASSEUR > pas < REGIMENT CHASSEUR >) ou < CYNETET >

Cette confusion est aussi possible pour d'autres sports mais je pense que les comparaisons sur la relativité des résultats n'en sont pas trop affectés.

Pourtant même avec toutes les précautions techniques prises, le montant accordé aux chasseurs et énorme, à lui seul il absorbe 51,6 % de toutes les subventions aux sports d'après ce calcul, mais sachant qu'une même association s'occupe de plusieurs sport donc leurs subventions sont comptées plusieurs fois dans ce tableau, alors les chiffres des autres sports s'en trouvent gonflés donc la répartition réelle pour la chasse doit être encore bien plus grande !



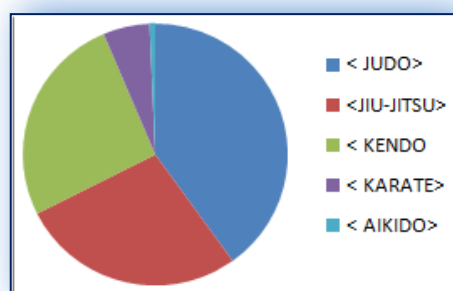
Associations	Subventions	Nbr
Chasse	26 797 581,54 €	214
< ATHLETI >	3 035 470,54 €	281
< FOOTBALL >	2 368 555,10 €	389
Arts martiaux	2 135 372,25 €	438
< PARACHUTISME >	2 013 324,28 €	34
< CYCLIS > ou < VELO >	1 804 587,93 €	339
< RUGBY >	1 617 610,23 €	286
< TENNIS >	1 444 313,15 €	550
< BASKET >	942 339,93 €	273
< HANDBALL >	921 898,73 €	197
< VOILE > ou < NAUTISME >	835 623,96 €	101
< NATATION > ou < NAGE >	786 466,33 €	126
Pêche	784 219,86 €	82
Hippisme	777 709,25 €	58
< AVIRON >	618 785,86 €	91
< SURF > ou < SURFING >	596 430,00 €	24
< GYMNAST >	591 470,50 €	208
< KAYAK > ou < CANOE >	589 375,64 €	171
< BOXE >	483 126,50 €	115
< BOULE > ou < PETANQUE >	409 672,62 €	91
< VOLLEY >	401 337,40 €	84
< SKI >	383 775,63 €	73
< ESCRIME >	318 677,46 €	95
Motocyclisme	313 072,27 €	110
< PLONGEE >	293 811,03 €	60
< RANDONNE >	272 544,14 €	65
< SPELEO >	218 634,84 €	69
< TIR > et < SPORT >	166 947,66 €	87
< TIR > et < ARC >	159 876,40 €	27
< GOLF >	133 094,65 €	50
< HOCKEY >	126 685,14 €	44
< ALPINISM > ou < ESCALADE >	82 458,46 €	39
< PING-PONG > ou < PONGIST >	35 160,00 €	14
Sports aériens	16 325,00 €	7
< RALLYE >	7 455,50 €	3

Sachant que pour la saison de chasse 2022-2023, 963 571 chasseurs ont pris leur validation du permis de chasser, cela représente 27,81€ par chasseur.

Voilà les répartitions trouvées pour les autres sports :

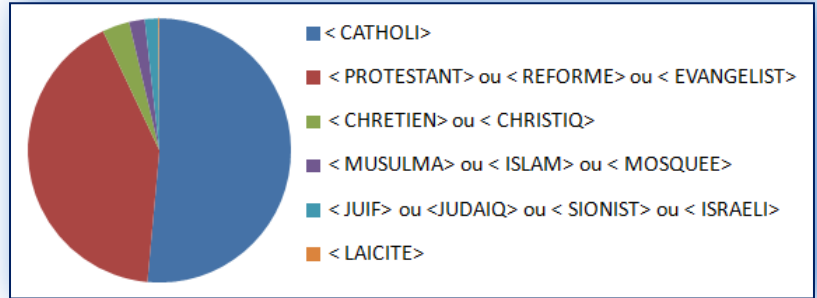
J'ai été assez surpris de trouver athlétisme si haut placée. De même pour le parachutisme.

Juste par curiosité quels sont les arts martiaux à la mode selon les subvention reçues ? Voilà le résultat :



LES RELIGIONS

Les religions chrétiennes raflent toutes les subventions (surtout avec les grands organismes de formation privés ou leurs actions humanitaires).



Ainsi la recherche

< CHRETIEN> ou < CATHOL> ou < OGEC> ou < FORMIRIS> ou < PROTESTANT> ou < REFORME> ou < EVANGELIST> ou < CHRISTIQ> donne 623 570 367,93 € en 4477 subventions et encore ce calcul n'inclue pas des organismes se revendiquant catholiques tels que :

- OGEC 349 718 217,53 € (organisme de gestion de l'enseignement catholique)
- FORMIRIS 53 525 426,85 € (Fédération des associations pour la formation et la promotion professionnelle dans l'Enseignement catholique)
- L'Armée du Salut 89 673 809,04 €
- Emmaus 1 743 388,26 €
- Caritas 68 422 840,22 €
- CICR 43 050 000,00€

Bien que je ne puisse pas vérifier toutes les associations qui ne mentionnent pas leur religion dans leur dénomination j'arrive déjà avec ces données à trouver près de 10% de toutes les subventions données aux organismes chrétiens. La loi pourtant indique clairement que la République française ne subventionne aucun culte.

Il est évident que la religion musulmane ne trouve manifestement toujours pas sa place, bouddhisme orthodoxie, franc-maçonnerie et non croyants sont quasiment ignorés. La laïcité est très peu subventionnée.

Aucune association de défend officiellement l'athéisme.

(La Franc-maçonnerie ne touche officiellement qu'une seule subvention pour un musée).

Associations	Subventions	Nbr
< CATHOLI>	113 859 217,86 €	798
< PROTESTANT>	91 201 890,09 €	158
< CHRETIEN> ou < CHRISTIQ>	7 427 175,64 €	120
< MUSULMA> ou < ISLAM> ou < MOSQUEE>	4 286 676,97 €	54
< JUIF> ou < JUDAIQ> ou < ISRAELI>	3 679 385,01 €	52
< EGLISE REFORMEE>	395 998,21 €	5
< LAICITE>	308 235,00 €	24
< BOUDD>	105 792,90 €	2
< ORTHODOX>	40 384,67 €	2
< FRANC MACONNERIE>	22 600,00 €	1
< ATHEE> ou < ATHEISM> ou < AGNOSTI>	0,00 €	0

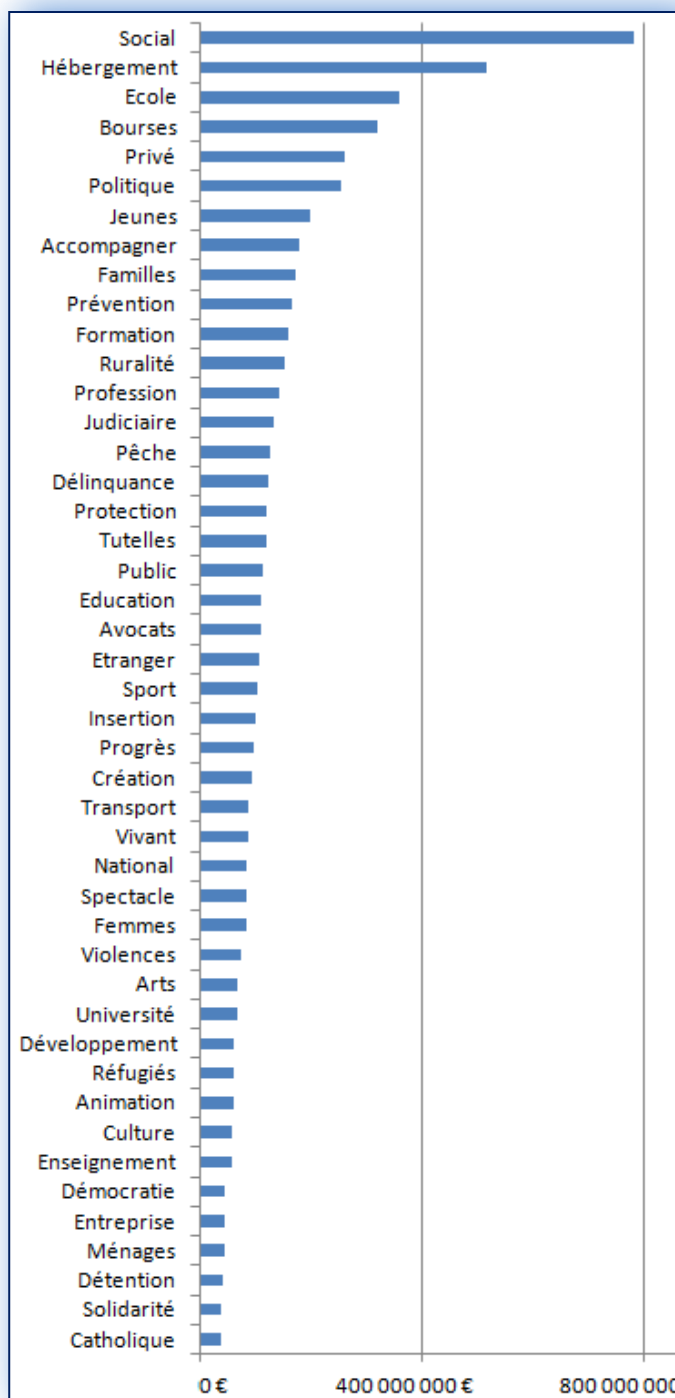
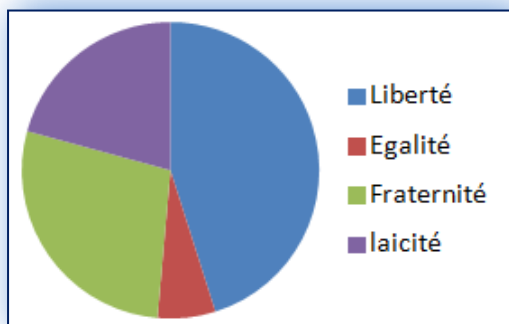
L'état finance en plus les écoles privées ou les centres de formation en plus par la défiscalisation des dons à 75% dans la limite de 50 000 €. Or les 12 500 établissements privés reçoivent environ 2 200 000 élèves, soit 17% de la totalité des effectifs scolarisés en France. En supposant un don moyen de 1 000 € c'est plus de 1,65 milliard pris sur les ressources de l'état pour l'enseignement privé en plus des subventions décrites ici !

Analyses suivant différents critères

Méthodologie : En prenant tous les mots exprimés dans le nom de l'association et l'objet de sa subvention, puis en les regroupant par thème (Mots conjugués ou exprimant le même sens) le programme recherche le nombre et le montant des subventions utilisant ces thèmes.

Il faut noter qu'une même subvention peut mentionner plusieurs de ces thèmes. L'intérêt est donc plus dans les écarts des thèmes entre eux que dans les montants impliqués

Bilan des thèmes les plus subventionnés :



Travail en cours non terminé... La suite : analyse détaillée sur différents thèmes pourrait être ajoutée plus tard si quelqu'un me le demande, mais qui aura le courage de lire cela ?